Loi de finances 2027

Les députés se prononcent aujourd'hui

PAGE 4



Incitations fiscales, allègements douaniers, soutien aux start-up et promotion des investissements verts : le projet de loi de finances 2027 prévoit plusieurs mesures destinées à encourager l'investissement productif et à diversifier l'économie nationale.

Capacités militaires de Téhéran

Les services de renseignement américains s'inquiètent

PAGE 11



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Marché européen du GNL

L'Algérie s'installe sur le podium

PAGE 7



Quiproquo autour des cartes Chifa

Saidal et la Cnas à couteaux tirés

PAGE 5



Élections locales

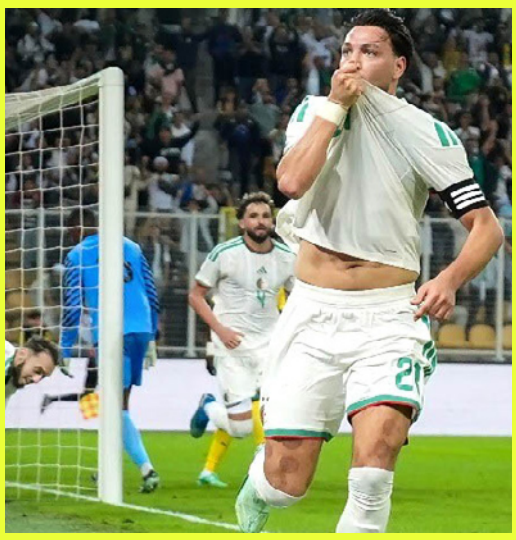
QUELLE MARGE DE MANŒUVRE POUR LES ÉLUS ?

PAGE 2

CAN 2027

L'Algérie se rapproche de la qualification

PAGE 13



SPÉCULATION, DROGUE, CORRUPTION

Tebboune sort l'artillerie législative

PAGE 3



Le président de la République promet de nouvelles mesures législatives pour combattre la spéculation, les pénuries artificielles et toutes les pratiques qui portent atteinte au pouvoir d'achat des Algériens.

● Réforme de la justice : **Le double défi de la fermeté et de l'efficacité**

CONTRIBUTION

Après la conférence internationale de Tlemcen

Eaux transfrontalières : de Tlemcen à l'Afrique, l'urgence d'une gouvernance partagée

PAGE 6

ÉLECTIONS LOCALES

Quelle marge de manœuvre pour les élus ?

L'amélioration de la gouvernance communale passe nécessairement par des Assemblées capables de traduire les préoccupations des habitants en mesures concrètes.



Depuis le début de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre prochain, les responsables des partis politiques mettent régulièrement en avant, dans leurs interventions, la responsabilité qui incombe aux Assemblées locales élues de traduire les aspirations des citoyens en programmes réalistes et en initiatives concrètes, susceptibles de contribuer au développement local

.

UN CHANGEMENT VENANT DE LA BASE

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé que les élus locaux disposent d'une large marge de manœuvre pour mener à bien leurs missions. Lors d'un rassemblement organisé samedi à Annaba, elle a affirmé que ces élus disposent des outils et des prérogatives nécessaires pour influer sur la situation et impulser des changements.

Selon elle, les élus des Assemblées populaires de wilaya (APW) disposent de prérogatives plus étendues que celles des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Des attributions qui leur permettent, a-t-elle souligné, de contribuer efficacement à l'élaboration de solutions répondant aux attentes des citoyens.

Tout en reconnaissant que les élus des APW ne peuvent ni modifier les lois ni intervenir dans l'élaboration du budget annuel, Louisa Hanoune a soutenu qu'ils ont néanmoins la possibilité d'influer sur le cours des événements et d'améliorer le quotidien des citoyens, notamment grâce à leurs prérogatives de contrôle direct des projets de développement local.

Elle a rappelé, dans ce contexte, que les élus locaux disposent de compétences en matière de développement et de planification économique et sociale. Ils sont notamment chargés d'étudier et d'adopter le plan de développement de la wilaya et de suivre son exécution. Ils contribuent également à la réalisation des plans sectoriels et à leur suivi, proposent des mécanismes de promotion de l'emploi et examinent des projets d'infrastructures de base, notamment dans les domaines des routes, de la santé, du logement et de l'éducation.

Pour Louisa Hanoune, l'exercice effectif de ces prérogatives peut favoriser un changement venant de la base, à condition que les solutions avancées soient concrètes et réalisables sur le terrain. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de favoriser un développement local équilibré, accordant la priorité aux populations et aux régions les plus démunies.

Dans ce contexte, elle a précisé que le programme de son parti ne repose pas sur une approche populiste ni sur des promesses sans lendemain. Il comporte 45 engagements en faveur des citoyens, avec une attention particulière accordée aux zones les plus nécessiteuses. Elle a également souligné que ce programme est porté par des candidats disposant de compétences scientifiques et organisationnelles, ainsi que de la capacité nécessaire pour assurer sa mise en œuvre.

GESTION ET ENGAGEMENTS

Le Mouvement El-Binaa place la responsabilité et la compétence des élus locaux au cœur de son discours politique. À travers ses différents meetings, le parti souligne que la responsabilité du développement incombe, en premier lieu, aux élus locaux, qu'il considère comme des acteurs proches des réalités du terrain.

Défendant une nouvelle culture de gestion des collectivités locales, fondée sur l'initiative, la planification et le travail de proximité, El-Binaa appelle ses candidats à respecter scrupuleusement leurs engagements, à rester à l'écoute des citoyens et à privilégier l'intérêt général au-delà des clivages partisans.

De son côté, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a insisté sur la nécessité de choisir des élus capables d'assumer pleinement la gestion des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Lors d'un meeting animé hier à Tlemcen, il a appelé à une meilleure gestion des budgets municipaux, déplorant que «la plupart des budgets soient réaffectés», une situation qui, selon lui, pose problème.

Il a également mis en avant l'importance de la nouvelle loi relative à la commune, qui vise à élargir les prérogatives des Assemblées élues. Cette démarche devrait, a-t-il expliqué, renforcer leur capacité à prendre en charge les affaires locales et à exercer leurs missions selon une nouvelle vision de la gestion des collectivités territoriales afin de mieux répondre aux aspirations des citoyens.

Pour sa part, le Front El Moustakbel a estimé que le développement local ne peut se concrétiser à travers de simples promesses, mais nécessite une vision claire, des élus responsables et un travail de terrain continu, faisant du citoyen un partenaire essentiel dans la définition des priorités et la prise de décision à l'échelle locale. Dans cette optique, le vice-président du parti, Hadj Belghouthi, a plaidé, hier, depuis Guelma, pour une gestion des APC et des APW fondée sur l'obligation de résultats, la mise en place de programmes évaluables et le renforcement de la coordination entre les différents services locaux.

S. Smati

SCRUTIN LOCAL

La gouvernance des collectivités en débat

La campagne des élections locales du 28 novembre se poursuit à travers le pays. Le FLN, le RND, le MSP et le FFS mettent en avant leurs priorités en matière de développement local, de gouvernance des collectivités, de participation citoyenne et de décentralisation, tout en appelant à une forte mobilisation électorale.



LE FLN MISE SUR DES ASSEMBLÉES PROCHES DES CITOYENS

À Béjaïa, le directeur national de la campagne électorale du FLN, Hamid Bouchareb, a affirmé que le renforcement du développement local constitue une priorité du programme de son parti.

Intervenant au nom du secrétaire général, Abdelkrim Benmbarek, lors d'un rassemblement à la Maison de la culture, il a insisté sur la nécessité de mettre en place des Assemblées efficaces et attentives aux préoccupations des citoyens.

Selon lui, les candidats doivent traduire la confiance des électeurs en programmes réalistes et en initiatives concrètes pour améliorer les conditions de vie des populations. Il a également souligné l'importance de valoriser les potentialités des communes, d'encourager l'investissement et de renforcer la coordination des efforts au service du développement local.

LE RND APPELLE À UNE FORTE PARTICIPATION

De son côté, le membre du bureau national du RND, Mohamed Chenouf, a appelé, lors d'un meeting organisé à Aïn El Hadjar, dans la wilaya de Saïda, à une forte mobilisation autour des candidats de son parti et à une participation massive au scrutin du 28 novembre.

S'exprimant au nom du secrétaire général, Monder Bouden, il a estimé que la participation citoyenne permettrait de mettre en place des assemblées élues fortes et efficaces, capables d'assumer leurs responsabilités et de répondre aux attentes de la population.

Il a rappelé que la gestion des collectivités locales exige des compétences, de l'expérience et un sens élevé des responsabilités. Il a également insisté sur le travail collectif et la coordination entre les élus et les structures administratives pour améliorer le service public. Appelant les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie politique, il les a invités à accorder leur confiance aux candidats susceptibles de contribuer concrètement au développement de leurs régions.

LE MSP VEUT PASSER DES PROMESSES AUX RÉALISATIONS

Pour sa part, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a lié la réussite du développement local à la capacité des Assemblées populaires communales et de wilaya à transformer les attentes des citoyens en résultats tangibles.

Lors d'un rassemblement à Bordj Bou Arréridj, il a souligné que les élections locales dépassent le simple cadre d'un rendez-vous électoral, compte tenu de leur incidence sur la gestion des collectivités et les perspectives de développement.

Présentant ce scrutin comme une occasion pour les citoyens de choisir librement et en toute transparence leurs représentants, il a indiqué que son parti participe avec un programme fondé sur le travail, l'engagement et le respect des promesses électorales. L'objectif, a-t-il expliqué, est de concrétiser les engagements de campagne par des réalisations sur le terrain afin d'améliorer le quotidien des citoyens et de contribuer au développement local et national.

LE FFS PLAIDE POUR UNE DÉCENTRALISATION RENFORCÉE

Dans la wilaya de Bouira, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a présenté les élections du 28 novembre comme une occasion de consolider la démocratie participative.

Lors d'un meeting, il a réaffirmé l'engagement de son parti en faveur de la justice sociale et d'une gestion locale fondée sur la participation citoyenne. Il a assuré que le FFS entend présenter des candidats capables de relever les défis du développement et d'améliorer le cadre de vie dans les communes.

Youcef Aouchiche a également défendu une nouvelle approche de la gestion des Assemblées élues, fondée sur l'association des citoyens aux décisions qui les concernent, la responsabilisation des élus et l'accompagnement de l'administration.

Il a précisé que la vision du FFS en matière de décentralisation ne se limite pas au transfert de prérogatives administratives, mais vise à doter les collectivités locales des moyens nécessaires pour devenir de véritables acteurs du développement.

I. Khermane

SPÉCULATION, DROGUE, CORRUPTION

TEBBOUNE SORT L'ARTILLERIE LÉGISLATIVE

Le président de la République promet de nouvelles mesures législatives pour combattre la spéculation, les pénuries artificielles et toutes les pratiques qui portent atteinte au pouvoir d'achat des Algériens.



Le ton se durcit contre ceux qui menacent l'économie nationale et la stabilité sociale. Spéculateurs, narcotrafiquants et réseaux criminels sont désormais dans le collimateur de l'État, qui entend renforcer son arsenal juridique. La protection du pouvoir d'achat, la lutte contre la corruption et la préservation de la jeunesse ont constitué les principaux axes du discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prononcé, hier, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 à la Cour suprême. Le chef de l'État a annoncé un durcissement de l'arsenal législatif contre les pratiques qui menacent l'économie nationale et la stabilité sociale, tout en adressant un avertissement ferme aux réseaux de spéculation et de trafic de drogue.

La justice est appelée à s'adapter aux mutations économiques et à faire face à des formes de criminalité de plus en plus complexes. Tel est le message qu'a voulu faire passer Abdelmadjid Tebboune, en insistant sur le rôle central de l'institution judiciaire dans la protection des citoyens, la défense de l'économie nationale et la lutte contre la corruption.

En ouverture de son intervention, le chef de l'Etat a rendu hommage aux magistrates et magistrats chargés de veiller à l'application de la loi, saluant leur engagement et leur sens du devoir. Il a également relevé les avancées réalisées dans la lutte contre la corruption, estimant que les pratiques de l'époque de la

Issaba, marquées notamment par l'abus d'influence et le mépris de la loi, ne devaient plus avoir leur place dans le pays.

Le chef de l'État a, toutefois, mis en garde contre l'apparition de nouvelles formes de dérives, notamment l'enrichissement illicite, la cupidité et les comportements contraires à l'éthique. Il a, dans ce contexte, réaffirmé l'engagement de l'État à protéger les magistrats et à leur fournir les moyens nécessaires pour exercer leurs missions en toute indépendance. Sur le plan économique, Abdelmadjid Tebboune a souligné l'importance des tribunaux de commerce spécialisés, appelés à accélérer le règlement des litiges et à renforcer la confiance des opérateurs économiques. Cette évolution s'inscrit dans la volonté de poursuivre l'ouverture de l'économie nationale, tout en préservant sa dimension sociale. A ce titre, le Président a rappelé que la protection des catégories vulnérables et de la classe moyenne demeure une priorité. Il a néanmoins mis en garde contre les réseaux qui tentent de profiter des mutations économiques pour servir leurs propres intérêts au détriment de la collectivité. La liberté d'entreprendre, a-t-il insisté, ne saurait justifier des pratiques prédatrices susceptibles de compromettre les efforts de développement.

LA SPÉCULATION ET LE TRAFIC DE DROGUE DANS LE VISEUR

La défense du pouvoir d'achat a occupé une place centrale dans le discours présidentiel. Abdelmadjid Tebboune a dénoncé les pratiques spéculatives et la création artificielle de pénuries, qui pénalisent directement les ménages. Il a annoncé la préparation de nouvelles dispositions législatives plus strictes afin de mettre un terme à ces agissements et de sanctionner sévèrement les auteurs.

Le trafic de stupéfiants a également fait l'objet d'une mise en garde sans équivoque. Le chef de l'Etat a qualifié l'introduction massive de drogue sur le territoire national de «véritable guerre» menée contre l'Algérie, avec pour cible principale sa jeunesse. Il a même évoqué la possibilité de remonter jusqu'aux sources de fabrication de ces substances, en invoquant le droit à la légitime défense. Parmi les mesures déjà engagées contre ce fléau, il a notamment cité la réouverture de la prison de Tinzouft ainsi que la question du recours à la peine de mort. Le chef de l'État a également prévenu que l'État pourrait recourir à d'autres méthodes si ces pratiques venaient à se poursuivre.

LA JEUNESSE, PREMIÈRE RICHESSE DU PAYS

Abdelmadjid Tebboune a également abordé les défis sécuritaires auxquels l'Algérie et ses voisins sont confrontés. Il a réaffirmé la détermination de l'État à défendre le territoire national face à la menace terroriste, en s'appuyant sur les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP). Il a, dans ce contexte, rappelé les lourds sacrifices consentis par les Algériens pour venir à bout du terrorisme durant les périodes les plus éprouvantes de l'histoire nationale.

Mais le Président a surtout tenu à rappeler que la première richesse de l'Algérie reste sa jeunesse, notamment sa frange instruite et universitaire. Pour lui, les ressources énergétiques et minières ne doivent pas faire oublier la valeur du capital humain, qui constitue le véritable moteur de l'avenir du pays.

En conclusion, il a évoqué les élans de solidarité qui caractérisent les Algériens dans les moments difficiles, saluant cette mobilisation spontanée qui contraste avec les comportements de ceux qui profitent des circonstances pour porter préjudice à leurs concitoyens.

Un message qui résume la responsabilité des institutions, et particulièrement de la justice : faire respecter la loi, protéger les citoyens et défendre l'intérêt général contre toutes les formes d'abus.

Synthèse Smail Rouha

RÉFORME DE LA JUSTICE

Le double défi de la fermeté et de l'efficacité



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière à la modernisation du secteur de la justice et à l'amélioration de son fonctionnement. C'est ce qu'a rappelé, samedi, à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, faisant état de plusieurs chantiers engagés pour concrétiser les orientations du chef de l'État.

Lors d'une réunion d'évaluation avec les responsables des différentes juridictions, le ministre a appelé à poursuivre les efforts pour rendre la justice plus efficace et améliorer la qualité des services proposés aux citoyens. L'objectif est de mieux répondre à leurs attentes, tout en renforçant la confiance dans l'institution judiciaire.

La lutte contre la criminalité a également occupé une place importante dans les échanges. Lotfi Boudjemaa a insisté sur la nécessité de faire face avec fermeté aux infractions les plus graves, notamment le trafic de drogue, les violences et autres crimes commis contre les enfants, les incendies touchant particulièrement les forêts, la corruption et la criminalité organisée. Il a, toutefois, rappelé que la rigueur dans le traitement de ces affaires devait aller de pair avec le respect des garanties d'un procès équitable.

Cette rencontre a aussi permis de dresser le bilan de l'année judiciaire écoulée et d'examiner les progrès réalisés dans le cadre de la réforme de la justice. Les responsables ont également abordé les priorités de la prochaine année judiciaire, avec pour objectif de rendre le service public de la justice plus performant et davantage à l'écoute des citoyens.

Parmi les principaux dossiers examinés figurent l'application de la politique pénale locale, le recours à la détention provisoire, qui doit rester une mesure exceptionnelle, ainsi que le traitement des affaires graves. La numérisation des procédures, la simplification des démarches administratives, l'amélioration de la gestion des greffes et la préservation des archives judiciaires ont également été au centre des discussions.

Les participants ont, par ailleurs, évalué les effets des nouvelles dispositions législatives sur le fonctionnement des juridictions, notamment en matière de gestion des affaires pénales et civiles, de protection des droits et des libertés et de renforcement des garanties d'un procès équitable.

Le ministre a également mis en avant la contribution des tribunaux de commerce spécialisés à l'amélioration du climat des affaires. En favorisant le règlement rapide et efficace des litiges et en développant les mécanismes de conciliation, ces juridictions sont appelées à renforcer la confiance des opérateurs économiques et à offrir un cadre judiciaire plus favorable à l'investissement.

En clôture de la rencontre, Lotfi Boudjemaa a appelé les responsables judiciaires à redoubler d'efforts pour lever les obstacles qui entravent le bon fonctionnement des juridictions. Il a notamment insisté sur l'importance de l'intégrité, de l'éthique professionnelle et de la qualité du travail judiciaire.

Il a enfin rappelé que l'amélioration de la justice passe aussi par l'attention accordée à ceux qui la font vivre au quotidien. À ce titre, il a invité les responsables à être davantage à l'écoute des magistrats et des fonctionnaires, à les accompagner dans leurs missions et à valoriser leurs compétences et leurs efforts.

S. R.

LOI DE FINANCES 2027

Les députés se prononcent aujourd'hui

Incitations fiscales, allègements douaniers, soutien aux start-up et promotion des investissements verts : le projet de loi de finances 2027 prévoit plusieurs mesures destinées à encourager l'investissement productif et à diversifier l'économie nationale.

Soumis au vote de l'Assemblée populaire nationale (APN) aujourd'hui, le texte introduit également de nouvelles dispositions fiscales et douanières. Le projet prévoit une réorganisation du cadre institutionnel de l'investissement autour de trois structures : l'Agence nationale de promotion de l'investissement, le Conseil national de l'investissement et le Guichet unique de l'investissement. Il propose également de plafonner les droits d'enregistrement sur les augmentations de capital des Eurl et des Sarl, à l'instar des sociétés par actions (SPA).

Les start-up bénéficieraient d'un allongement de deux à cinq ans de la durée d'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) accordée aux entreprises labellisées

«incubateur d'entreprises». Un taux douanier réduit de 5% serait également appliqué aux équipements importés nécessaires à leurs investissements.

Le texte prévoit, par ailleurs, une exonération de l'IBS pendant dix ans pour les fonds d'investissement créés dans le cadre de conventions internationales.

DES AVANTAGES POUR LES INVESTISSEMENTS VERTS

Le PLF propose de relever de 5 à 10% le plafond de déduction fiscale des dépenses engagées dans les projets liés à l'hydrogène vert, au boisement, au reboisement et aux énergies renouvelables.

Le financement des entreprises est également ciblé, avec des exonérations fiscales de dix ans pour certaines opérations portant sur les titres émis par les organismes



de placement collectif en capital-risque et les fonds communs de placement spécialisés. Les entreprises non cotées dans lesquelles ces organismes détiennent au moins 30% du capital ou des droits de vote pourraient, quant à elles, bénéficier d'une réduction de 30% de l'IBS pendant cinq ans.

L'AGRICULTURE ET LES EXPORTATIONS CONCERNÉES

Dans le secteur agricole, le projet prévoit un taux réduit de TVA de 9% sur plusieurs équipements, notamment les plateaux de semis, les pots de culture perforés, les tuyaux d'irrigation goutte-à-goutte et les films géo-membranes.

Le délai accordé aux importateurs et aux transformateurs pour lancer la production locale d'huile brute de soja ou s'approvisionner sur le marché national serait prolongé jusqu'au 31 décembre 2029.

Le texte prévoit aussi d'élargir l'exonération de la taxe de domiciliation bancaire au fret maritime et aérien et à certaines opérations d'importation de services. Il propose également d'accorder le statut d'«exportateur agréé» aux opérateurs réalisant régulièrement des exportations dans le cadre des accords commerciaux internationaux.

RÉGULARISATION FISCALE À 12%

En matière de lutte contre la fraude fiscale, un dispositif exceptionnel de régularisation volontaire est proposé au profit des personnes physiques résidant en Algérie et non identifiées fiscalement. Il serait soumis à un prélèvement libératoire unique de 12%.

PRIX DES CARBURANTS : LE PARLEMENT ÉCARTÉ DES DÉCISIONS

Par ailleurs, la commission des finances et du budget de l'APN est revenue sur son amendement visant à soumettre toute révision des prix des carburants à l'approbation préalable du Parlement. La nouvelle rédaction de l'article 218 laisse aux autorités compétentes la possibilité de modifier les tarifs conformément à la législation en vigueur.

Proposé le 2 novembre dernier, l'amendement initial concernait les prix de l'essence, du gasoil et du gaz de pétrole liquéfié (GPL). Il visait à renforcer le contrôle parlementaire et à protéger le pouvoir d'achat.

Ce revirement intervient dans un contexte de hausse des coûts de production, de raffinage et de distribution, ainsi que de préoccupations liées à la continuité de l'approvisionnement national.

L'abandon de l'approbation parlementaire préalable ne signifie toutefois pas qu'une hausse des prix est prévue en 2027. Le texte ne fixe ni date ni taux de révision. La commission a également rejeté la proposition de députés de l'opposition visant à supprimer définitivement l'article 218, au nom de la préservation des équilibres financiers des entreprises concernées et du maintien du soutien de l'État aux produits pétroliers.

Assia M.

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE

Un partenariat énergétique en perspective

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectue une visite officielle en Côte d'Ivoire du 16 au 19 novembre 2026, dans le cadre du renforcement de la présence économique algérienne en Afrique, c'est ce qu'a annoncé le ministère. Cette visite vise à consolider la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, tout en élargissant les perspectives de partenariat commercial et d'investissement entre les deux pays.
Au programme figure notamment la signature de contrats de partenariat entre Sonelgaz International et la société ivoirienne CI-Énergies. La participation algérienne au Salon international des ressources extractives et énergétiques (Sirexe 2026) permettra également de mettre en avant le savoir-faire national et les capacités des entreprises algériennes. Cette démarche entend ouvrir de nouveaux débouchés aux opérateurs nationaux sur les marchés africains et renforcer leur présence à travers des projets de coopération et d'investissement.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'APN déploie son agenda sur trois fronts internationaux

Changements climatiques, transformation numérique et coopération interparlementaire constituent les principaux axes des rencontres internationales auxquelles prennent part des délégations de l'Assemblée populaire nationale (APN), du 16 au 22 novembre 2026, en Turquie, en Belgique et aux Philippines. La diplomatie parlementaire algérienne s'illustre cette semaine à travers une série de rendez-vous internationaux consacrés aux mutations qui traversent les institutions législatives et aux défis de la coopération multilatérale. Trois délégations de l'Assemblée populaire nationale prennent part à des travaux portant sur les enjeux climatiques, la modernisation numérique des parlements et le renforcement des relations interparlementaires. À Antalya, en Turquie, les députés Sami Zitouni Boukhrtaoui, Imad Eddine Belhouchat et Abdelbaki Harfouche participent, aujourd'hui, à une réunion parlementaire organisée en marge de la 31e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31). Initiée par l'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec la Grande Assemblée nationale de Turquie, cette rencontre se tient dans la zone verte réservée aux activités de la conférence. Les travaux sont consacrés à la place des parlements dans la réponse aux défis environnementaux et climatiques. Il s'agit notamment de favoriser leur implication dans les discussions internationales, tout en encourageant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les représentants des différentes institutions législatives.

Sur un autre registre, les députés Salim Tebboub et Saïd Boualem, accompagnés de Reda Amelou, directeur de l'informatique à l'APN, prennent part, du 16 au 18 novembre à Bruxelles, à la Conférence internationale sur le Parlement électronique 2026 (World e-Parliament Conference 2026). Organisée par le Parlement européen en collaboration avec l'UIP, cette manifestation est placée sous le thème «Renforcer la démocratie et consolider les parlements grâce à la transformation numérique». Les échanges porteront sur les mutations induites par les technologies numériques dans le fonctionnement des institutions parlementaires. La rencontre permettra d'examiner les moyens de mettre ces outils au service de la modernisation du travail législatif, de l'amélioration de l'efficacité institutionnelle et du renforcement des mécanismes démocratiques. Le partage des expériences en matière de numérisation figure également au cœur des discussions.

L'agenda international de l'APN comprend, par ailleurs, une participation à la septième session de l'Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA), prévue du 16 au 22 novembre à Manille, aux Philippines. La délégation algérienne est conduite par Ahmed Badr El Islam Belkout, vice-président de l'APN, et comprend les députées Hadjira Abbas et Ghofrane Hamouche. Placée sous le thème «Des parlements pour une ASEAN pacifique, prospère et centrée sur les peuples», cette session constitue un cadre de concertation entre les représentants parlementaires autour des questions de paix, de prospérité et de coopération régionale.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

QUIPROQUO AUTOUR DES CARTES CHIFA

Saidal et la Cnas à couteaux tirés

Les deux entités publiques, le groupe Saidal et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) se déchirent autour de la validité de la carte Chifa.

Qui a tort et qui a raison ? Chacun avance des arguments. Le groupe Saidal incriminé dans cette histoire avance des arguments juridiques tandis que la CNAS met en avant le statut flou des pharmacies de l'ex Endimed et relevant désormais du groupe Saidal qu'elle considère comme illégal au regard de la loi vu le vide juridique qui entoure ces officines. Et au milieu de cette affaire, c'est l'assuré social qui n'arrive plus à suivre. Dans une première correspondance, la CNAS a indiqué qu'elle allait devoir geler l'utilisation de la carte Chifa et bloquer ainsi le remboursement des médicaments au sein des officines rattachées au groupe Saidal. Cette décision inédite touche près de 300 établissements à travers le territoire national. L'origine de ce blocage administratif remonte à l'héritage de l'ex-Endimed (Entreprise nationale de distribution de médicaments au détail), dont le réseau est désormais sous la tutelle du groupe Saidal en avril dernier. Comme le détaille Karim Merghemi, porte-parole du Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), les gestionnaires de ces structures ont accumulé un retard considérable dans l'adaptation de leur statut aux exigences de la loi sanitaire de 2018. Jusqu'à présent, l'activité de ces espaces de vente reposait sur une disposition légale abrogée, héritée de l'ancienne loi de 1985. Or, le cadre juridique impose désormais des critères de sécurité stricts sur la délivrance des traitements, exigeant que la propriété et la gestion directe d'une officine soient exclusivement réservées à des pharmaciens diplômés. Malgré l'effet d'annonce, cette suspension du tiers-payant ne devrait engendrer aucune perturbation majeure pour les citoyens. Les patients habitués à fréquenter ces établissements devront dorénavant s'orienter vers le réseau privé pour bénéficier de la dispense d'avance des frais via leur carte Chifa. Le porte-parole du Snapo se veut rassurant quant à la prise en charge des malades, soulignant que le maillage territorial national est amplement dimensionné pour absorber ce flux. Cette mesure de rigueur de la CNAS s'inscrit dans une dynamique plus large des pouvoirs publics visant à assainir et moderniser le contrôle de la chaîne du médicament. Ces derniers mois, les autorités ont multiplié les initiatives pour éliminer les procédures obsolètes, souvent jugées trop rigides face aux aléas d'approvisionnement.



SAIDAL RASSURE LES PATIENTS

Suite à la décision de la CNAS, le groupe Saidal a publié hier un dans lequel il détaille les fondements juridiques de son activité de vente au détail et affiche sa volonté de trouver une issue rapide pour préserver les droits des assurés sociaux. Saidal a tenu à apporter des éclaircissements précis à l'opinion publique en réaffirmant que son réseau de distribution «repose sur des bases légales, administratives et institutionnelles parfaitement établies». Pour démontrer la conformité de ses officines, le groupe public s'appuie en premier lieu sur l'historique réglementaire de son réseau. Les pharmacies Saidal exercent leur activité en vertu d'une autorisation d'exploitation dûment délivrée par le ministère de la Santé le 27 décembre 1997. Le document officiel a été octroyé dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur à cette époque, bien avant l'adoption de la nouvelle loi relative à la santé de 2018, selon le groupe pharmaceutique. La direction de l'entreprise insiste sur le fait que ce titre administratif «demeure pleinement valide». Selon les précisions du groupe, la loi sur la santé promulguée en 2018 «n'a prévu, ni de manière explicite ni de façon implicite, l'annulation ou la caducité des autorisations antérieures». Le texte législatif n'a d'ailleurs introduit aucune disposition imposant le renouvellement de cet agrément initial, ce qui confère à l'activité des officines Saidal une légitimité juridique ininterrompue. Le groupe Saidal rappelle à ce titre les décisions souveraines du Conseil des Participations de l'État (CPE), l'organe officiel chargé d'orienter et de gérer le portefeuille des entreprises publiques. Malgré ce différend administratif autour du tiers payant, les pharmacies Saidal assurent que leurs portes restent ouvertes et réitèrent leur engagement à accomplir leur mission de service public dans le respect absolu des lois et règlements de la République. Le groupe tient enfin à rassurer ses patients habituels ainsi que l'ensemble de ses partenaires professionnels sur la «continuité de ses services». La direction privilégie désormais la voie du dialogue institutionnel et de la coordination étroite avec les autorités compétentes, tout en veillant au respect scrupuleux des prérogatives de chaque partie prenante pour sortir durablement de cette impasse.

H.Adryen

OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS

600 candidats en compétition à Oran



La ville d'Oran accueillera, du 16 au 19 novembre courant, les Olympiades africaines des métiers, organisées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation d'environ 600 candidats représentant 18 pays africains. Cet événement continental est organisé en partenariat avec l'Union africaine (UA), l'initiative «WorldSkills Algérie» et le Forum africain des politiques des compétences. Il réunira des experts, des décideurs, des ministres et de jeunes talents issus de différents pays africains pour débattre de l'avenir de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que du développement des compétences nécessaires pour accompagner la transformation numérique et l'intelligence artificielle, tout en renforçant les liens avec le marché du travail et l'entrepreneuriat. Les participants concourront dans 45 spécialités réparties en spécialités. L'événement qui mobilise 400 bénévoles et bénéficie de l'accompagnement de 120 partenaires médiatiques, devrait attirer plus de 40.000 visiteurs. En parallèle aux épreuves des Olympiades africaines des métiers, il est prévu l'organisation du Forum africain des politiques des compétences les 17 et 18 novembre, en partenariat avec l'Union africaine, avec la participation de plus de 30 ministres et représentants de délégations officielles. Cet espace de dialogue et d'échange d'expériences sera consacré à la modernisation des systèmes de formation, à l'adaptation des programmes aux besoins du marché du travail et à l'anticipation des compétences de demain, notamment dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des énergies renouvelables. Au niveau ministériel, les discussions porteront également sur les mécanismes de renforcement des partenariats et de reconnaissance mutuelle des qualifications, en vue de l'élaboration du «Cadre d'action d'Oran 2026-2027», destiné à traduire les recommandations communes en projets concrets et réalisables. Le Forum comprendra trois panels de haut niveau consacrés aux thématiques de l'intelligence artificielle, de la transformation numérique et de l'avenir de l'enseignement et de la formation professionnels, de la construction d'un système africain de développement des compétences fondé sur les partenariats entre les pouvoirs publics et l'industrie, ainsi que de l'élaboration d'un modèle africain de coopération institutionnelle pour l'excellence dans l'enseignement et la formation professionnels. Le programme prévoit également plusieurs sessions plénières autour des thèmes de «la réduction de l'écart entre l'enseignement et la formation professionnels et le marché du travail, à travers le développement des compétences de demain», de «l'industrie 4.0, du laboratoire de fabrication algérien», de «l'industrie intelligente et du développement des compétences», ainsi que de «la préparation de l'Afrique aux exigences de l'avenir à l'ère de l'intelligence artificielle». Des sessions techniques seront également organisées autour de l'adaptation de la formation aux principaux métiers grâce à une conception pédagogique dynamique intégrant l'intelligence artificielle, de la transformation des compétences en opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, ainsi que du développement d'un enseignement et d'une formation professionnels inclusifs en Afrique, à travers l'harmonisation des programmes et la mise en place d'une plateforme africaine d'échange. Plusieurs ateliers seront, par ailleurs, consacrés aux start-up, à la transformation des compétences en opportunités institutionnelles, ainsi qu'à la valorisation des compétences et à leur impact.

APRÈS LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TLEMCEN

Eaux transfrontalières : de Tlemcen à l'Afrique, l'urgence d'une gouvernance partagée

Fin octobre 2026, l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen a accueilli la conférence internationale IC-TWEP 2026 sur la protection des cours d'eau transfrontaliers contre la pollution.

Son message : l'eau ne connaît pas de frontières, mais sa protection dépend de la capacité des États à les dépasser.

UN CYCLE CLOS, UNE CONSOMMATION DÉBORDANTE

Sur les 120 000 km³ de pluies reçues chaque année par les terres émergées, les eaux bleues des rivières, lacs et nappes ne représentent que 12 500 à 18 500 km³. L'humanité dépasse déjà la limite durable de prélèvement de 161 à 414 km³ par an, et pourrait la dépasser de 501 à 754 km³ en 2050 [2]. Avec 251 m³ par habitant, loin sous le seuil de stress sévère de 500 m³, l'Algérie doit faire de la sobriété une condition de viabilité : irrigation localisée, réduction des fuites, réutilisation des eaux épurées.

DES EAUX PARTAGÉES, UNE COOPÉRATION INSUFFISANTE

L'ONU recense 313 bassins fluviaux et lacustres et 468 aquifères partagés, qui concernent 153 États et 60% des débits d'eau douce mondiaux. Pourtant, la part des bassins couverte par un accord effectivement appliqué (indicateur ODD 6.5.2) stagne à

59% ; seuls 43 pays sur 153 dépassent 90% [3]. Les eaux souterraines sont encore moins encadrées. Sur le Nil, le Mékong ou l'Indus, dont l'Inde a suspendu le traité en 2025, les tensions montent.

L'Afrique, des eaux abondantes, mais inégalement réparties

L'Afrique compte plus de 60 fleuves et lacs transfrontaliers et 106 aquifères partagés ;

90% de ses eaux de surface sont transfrontalières et font vivre au moins 75% de sa population [4]. L'Afrique du Nord, qui ne détient qu'environ

1% des ressources renouvelables, dépend d'aquifères largement fossiles, comme le SASS ou celui des grès de Nubie. Seuls 29% des bassins fluviaux internationaux africains disposent d'un cadre de coopération, et moins de 10% des aquifères partagés sont gérés conjointement. Paradoxe : les pays les plus dépendants de leurs voisins coopèrent souvent le plus. Mauritanie et Sénégal partagent une Charte des eaux (2002) et un observatoire commun ; le traité de 1986 rapporte au Lesotho des redevances d'environ

15% de son budget ; sur l'Orange-Senqu, chaque pays analyse un même échantillon, afin que nul ne conteste les résultats de l'autre.

L'ALGÉRIE : UN PAYS SOUS PRESSION, UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE AU SUD

Selon les projections présentées à Tlemcen [1], la disponibilité en eau de l'Algérie tomberait de 251 m³ par habitant en 2025 à 194 m³ en 2040, et son stress hydrique (ODD 6.4.2) passerait de 133% à

149%. Déjà, 64% de son empreinte hydrique est importée sous forme d'eau virtuelle. Peu dépendante de l'extérieur, elle est en amont de la Tunisie sur la Medjerda, et en aval de son voisin de l'ouest sur l'oued Guir et l'oued Mouillah. Sur le Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), plus de un million de kilomètres carrés partagé avec la Tunisie et la Libye, elle a bâti une coopération exemplaire, engagée dès 1972 et consacrée par l'accord du 24 avril 2024 instituant un mécanisme de concertation. Son score de 57,5% à l'indicateur 6.5.2 est dû entièrement aux aquifères : pour les fleuves partagés, il est nul.

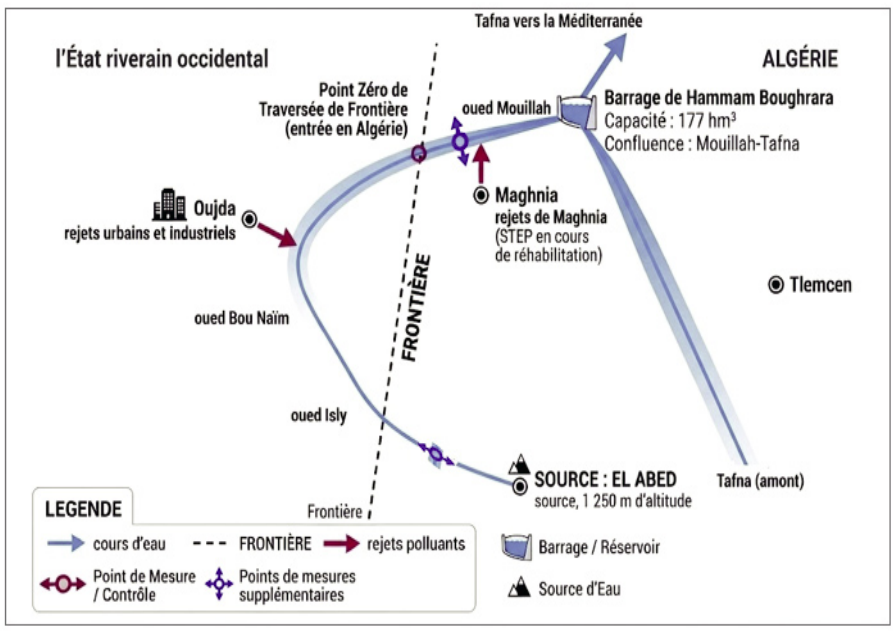


Figure 1 : Schéma du parcours du cours d'eau transfrontalier du bassin de la Tafna (sans échelle)

POLLUTION DE L'OUED MOUILLAH : SIMPLE NÉGLIGENCE OU ACTE DÉLIBÉRÉ ?

Principal sous-bassin de la Tafna, l'oued Mouillah (124 km) naît en Algérie, à El Abed, franchit la frontière, contourne Oujda et revient près de Maghnia (figure 1). Il fournit 79% des apports du barrage de Hammam Boughrara (177 hm³), qui alimente en eau potable Aïn Témouchent et Oran et irrigue la plaine de Maghnia.

En 2026, au point zéro, juste en aval de la frontière, l'ammonium atteint en moyenne 51 mg/l sur sept prélèvements, environ 13 fois le seuil de 4 mg/l, avec un pic de 77,6 mg/litre en septembre ; une étude de 2022 relevait déjà une DBO_5 de 100,5 mg/l. Dans la retenue, manganèse, fer, cobalt, nickel et cuivre dépassent les valeurs guides de l'OMS, et du cadmium au-delà des normes a été signalé [5]. Cette charge entretient l'eutrophisation et renchérit le traitement. Oued et barrage sont classés «mauvais», impropres à une vie piscicole normale. Pour les agriculteurs de Maghnia, les métaux s'accumulent dans les sols et les cultures. La sécheresse aggrave tout : en octobre 2026, le barrage n'était rempli qu'à 30%, ce qui concentre les polluants.

En amont, des chercheurs du pays voisin attestent eux-mêmes la dégradation : eaux usées brutes d'Oujda réutilisées en irrigation, nappes de la plaine des Angads au-delà des normes de l'OMS [6]. L'Algérie assume sa part : la station d'épuration de Maghnia passera de 50.000 à

90.000 m³ par jour avec un traitement tertiaire, et ses rejets étaient conformes aux normes entre 2020 et 2024. Des rejets restent à résorber côté algérien, mais plusieurs études désignent les rejets urbains et industriels d'Oujda comme principale source de pollution. Faute de données partagées, les analyses régulières d'un laboratoire accrédité font référence.

SORTIR DE L'IMPASSE : LES DONNÉES D'ABORD, LE DROIT ENSUITE

L'absence de relations diplomatiques n'empêche pas d'agir. Trois leviers existent, par ordre de difficulté croissante.

1. Publier les données, même sans dialogue

L'Algérie peut publier régulièrement les séries complètes mesurées au point zéro (lieux, dates, méthodes, laboratoire, normes), appuyées par une station automatique mesurant en continu l'ammonium, l'oxygène dissous et la conductivité, et par la contre-expertise d'un laboratoire tiers accrédité. Des instances neutres, comme le secrétariat de la Convention des Nations unies sur l'eau ou l'Union africaine, pourraient soutenir ce travail technique ; l'Union africaine vise d'ailleurs un suivi de base de la pollution dans tous les bassins transfrontaliers du continent d'ici à 2033. Deux séries de données publiques et comparables, de part et d'autre de la frontière, vaudraient mieux qu'une négociation impossible.

2. Mobiliser le droit international existant

Le pays voisin d'amont est partie depuis 2011 à la Convention des Nations unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, que l'Algérie a votée sans la ratifier. En y adhérant, elle rendrait applicables l'échange régulier de données (article 9), l'obligation de prévenir la pollution (article 21) et, après six mois sans accord, le recours à une commission d'enquête impartiale (article 33), qui établirait l'origine et l'ampleur de la pollution. En contrepartie, elle serait tenue aux mêmes obligations envers la Tunisie : le choix mérite un débat national.

3. Le recours juridictionnel en dernier ressort

La sentence de la Fonderie de Trail (1941) a consacré le principe selon lequel aucun État ne peut laisser son territoire causer un préjudice grave à un voisin. La Cour internationale de justice a depuis statué sur Gabčíkovo-Nagymaros (1997) et les eaux du Silala (2022). Le précédent le plus pertinent date de 2010 : sur le fleuve Uruguay, la Cour a reconnu que l'étude d'impact transfrontalière est une obligation du droit international général, mais elle a rejeté au fond les demandes de l'Argentine, faute de preuve du dommage. La leçon est claire : sans données solides, aucun dossier n'aboutit. La Cour ne pouvant être saisie qu'avec le consentement des deux États, ce recours se prépare dès aujourd'hui, par la collecte de données.

L'EAU, UN TRÉSOR À NE PAS GASPILLER

La conférence de Tlemcen l'a montré : l'Algérie sait coopérer quand ses voisins y sont disposés, comme en témoigne le SASS, mais un pays en stress hydrique sévère ne peut laisser un barrage stratégique menacé par une pollution venue de l'extérieur. Sobriété chez soi, transparence avec les voisins, droit en dernier ressort : chaque donnée publiée et chaque convention ratifiée servent la sécurité hydrique des générations futures. Comme le dit l'adage rappelé à Tlemcen, «l'eau est un trésor, ne la gaspillons pas».

Pr Mustapha Kamel Mihoubi
ENSH, Blida (ancien ministre)
e-mail : mihkam@ensh.dz

Références

[1] Mihoubi, M. K. (2026). Towards integrated water resource governance in Algeria after 2030 [Communication]. IC-TWEP 2026, Tlemcen.
[2] Global Commission on the Economics of Water. (2023). Turning the tide: A call to collective action. https://watercommission.org
[3] CEE-ONU, UNESCO et ONU-Eau. (2024). Progrès en matière de coopération dans le domaine des eaux transfrontières : indicateur 6.5.2 des ODD. ONU-Eau.
[4] Union africaine et AMCOW. (2026). Africa Water Vision 2063 and Policy. Union africaine.
[5] Bensaada, R., & Lesgaa, M. (2024). Water contamination of the dam at Hammam Boughrara in the North-West of Algeria. Cadernos de Geografia, 49, 19-31. https://doi.org/10.14195/0871-1623_49_2
[6] Boukich, O. et al. (2025). Assessment of groundwater pollution in the Angads plain, Morocco. Scientific Reports, 15, 26412. https://doi.org/10.1038/s41598-025-99956-z

MARCHÉ EUROPÉEN DU GNL

L'Algérie s'installe sur le podium

Une première pour l'Algérie sur le marché européen du GNL. En octobre 2026, elle a devancé la Russie pour se hisser à la deuxième place des fournisseurs de l'Union européenne, portée par une forte hausse de ses exportations.

L'Algérie vient de franchir un nouveau cap sur le marché gazier européen. En octobre 2026, elle s'est hissée, pour la première fois, au deuxième rang des fournisseurs de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'Union européenne, dépassant ainsi la Russie. Une progression qui confirme la place grandissante du gaz algérien dans l'approvisionnement énergétique européen.

Selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie, basée à Washington, les importations européennes de GNL ont atteint 8,51 millions de tonnes en octobre, en hausse de 17 % par rapport à septembre. Elles restent toutefois en recul de 9 % sur un an.

Dans ce contexte, les exportations algériennes ont connu une progression remarquable. Elles ont atteint 706 000 tonnes en octobre, contre 325 000 tonnes le mois précédent, soit une hausse de 117 %. Il s'agit du volume mensuel le plus élevé enregistré depuis deux ans. Sur un an, les livraisons ont également progressé de 5 %, contre 675 000 tonnes en octobre 2025.

Avec ces volumes, l'Algérie a couvert 8,3 % des importations européennes de GNL, devançant de peu la Russie, dont les livraisons ont reculé à 700 000 tonnes.

Cette deuxième place marque une étape importante pour l'Algérie. Jusqu'à présent, son meilleur classement sur ce marché était la troisième position, atteinte à plusieurs reprises en 2025 et en mai 2026.

Cette percée intervient alors que les approvisionnements russes poursuivent leur repli et que les livraisons qatariennes



vers l'Europe sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Dans le même temps, l'Algérie renforce également sa présence sur le marché du gaz acheminé par gazoduc. Ses exportations vers l'Union européenne ont progressé de 5 % sur un an, pour atteindre 23,8 milliards de mètres cubes durant les dix premiers mois de 2026.

LES ÉTATS-UNIS CONSERVENT LEUR AVANCE

Malgré la progression algérienne, les États-Unis restent largement en tête des fournisseurs de GNL de l'Union européenne. Leurs livraisons ont atteint 5,98 millions de tonnes en octobre, contre 4,95 millions en septembre, soit une hausse de 21 % en un mois. Le gaz américain a ainsi représenté près de 70 % des importations européennes, contre 58 % en octobre 2025.

Derrière l'Algérie, la Russie occupe désormais la troisième place avec 700 000 tonnes, en baisse de 10 % sur un mois et de 29 % sur un an. Le Nigeria arrive en quatrième position avec 407 000 tonnes, suivi de la Norvège avec 353 000 tonnes.

Autre fait marquant : le Qatar n'a livré aucune cargaison de GNL à destination de l'Union européenne en octobre. Le pays enregistre ainsi un sixième mois consécutif sans exportation vers le marché européen, depuis mai 2026.

LES PAYS-BAS EN TÊTE DES IMPORTATEURS

Les Pays-Bas arrivent en tête des importateurs européens de GNL en octobre, avec 2,01 millions de tonnes, en hausse de 49 % sur un mois. Ils devancent la France (1,88 million de tonnes) et l'Espagne (1,60 million). Ces trois pays concentrent à eux seuls 65 % des importations européennes.

Cette progression s'explique notamment par la nécessité de reconstituer les stocks avant l'hiver, dont le taux de remplissage ne dépassait pas 75 % fin octobre, un niveau inédit depuis plus de dix ans. L'attractivité du marché européen pour les cargaisons américaines, l'absence des livraisons qatariennes et la perspective d'une interdiction du GNL russe renforcent également la recherche de fournisseurs alternatifs.

Malgré ce rebond, les importations européennes restent en recul sur les dix premiers mois de 2026, à 81,4 millions de tonnes contre 85,7 millions sur la même période de 2025, soit une baisse de près de 5 %

Pour l'Algérie, cette évolution constitue positif. Sa progression dans le classement européen témoigne de sa capacité à renforcer sa présence sur un marché stratégique, où la diversification des approvisionnements est devenue un enjeu majeur

POUT DYNAMISER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Des vols directs Alger-Hanoi

Voyager entre l'Algérie et le Vietnam pourrait bientôt devenir moins contraignant. Les deux pays envisagent en effet de mettre en place des liaisons aériennes directes afin de rapprocher les deux destinations et de donner un nouvel élan à leurs relations touristiques et économiques.

Cette perspective s'inscrit dans le prolongement du partenariat stratégique conclu entre Alger et Hanoï fin 2025. Dans leur déclaration conjointe, les deux parties ont affiché leur volonté de renforcer leur coopération dans les transports, notamment à travers des discussions sur un accord bilatéral relatif aux vols directs.

Le sujet a également été abordé lors de la 13e session de la Commission intergouvernementale algéro-vietnamienne, organisée à Alger. Le transport et le tourisme y ont été retenus parmi les secteurs appelés à connaître un développement accru.

Il faut dire que les déplacements entre les deux pays restent particulièrement longs. Faute de vols directs, les voyageurs doivent généralement transiter par l'Europe ou les pays du Golfe, avec des trajets pouvant dépasser les 17 heures. Une contrainte qui limite les possibilités de déplacement, aussi bien pour les touristes que pour les opérateurs économiques.

Pourtant, les deux destinations ne manquent pas d'atouts. L'Algérie suscite un intérêt grandissant auprès des touristes vietnamiens, qui peuvent y découvrir un patrimoine historique remarquable, des villes méditerranéennes et les paysages du Sahara. Alger, Oran, Timgad et Djémila, mais aussi les régions du Sud, offrent de nombreuses possibilités pour développer les circuits touristiques.

Le Vietnam a également de quoi séduire les voyageurs algériens. Ses plages, ses villes chargées d'histoire et ses paysages naturels en font une destination attractive. Le pays a d'ailleurs accueilli plus de 12 millions de touristes internationaux en 2023, selon les données rapportées par la presse vietnamienne.

UN RAPPROCHEMENT AU-DELÀ DU TOURISME

L'intérêt d'une liaison directe ne se limite toutefois pas aux voyages touristiques. Elle pourrait aussi faciliter les contacts entre les entreprises, encourager les partenariats et donner davantage de fluidité aux échanges commerciaux. Ceux-ci ont dépassé les 220 millions de dollars en 2024, selon les données vietnamiennes, portant notamment sur le café, les produits agricoles, les équipements électroniques et les matériaux de construction.

Pour Alger comme pour Hanoï, une meilleure connectivité aérienne permettrait ainsi de lever une partie des obstacles auxquels se heurtent les opérateurs économiques, notamment en matière de déplacements et de logistique. Les perspectives de coopération concernent plusieurs secteurs, dont l'énergie, l'industrie, l'agriculture et les technologies numériques. Les deux pays envisagent également une exemption de visa pour les détenteurs de passeports ordinaires afin de faciliter les déplacements touristiques et professionnels.

Encore à l'étude, le projet de vols directs ne dispose ni de date de lancement ni de compagnie désignée. Sa concrétisation dépendra des études de faisabilité et de la rentabilité de la ligne. S'il aboutit, il constituera un nouveau levier pour renforcer les échanges entre l'Algérie et le Vietnam.

SALON DU MOBILE

Sous le signe de la connectivité

Alger abritera, du 27 au 30 janvier 2027, un salon consacré aux acteurs de la téléphonie mobile et de son écosystème, au Palais des Expositions.

Cette manifestation réunira les principaux intervenants du secteur, notamment les opérateurs de téléphonie, les fabricants, les distributeurs, les spécialistes des accessoires, les acteurs de la fintech ainsi que les développeurs.

Selon les organisateurs, l'événement prévoit la mise en place de 150 stands et de quatre villages thématiques, avec une affluence attendue de 40 000 visiteurs durant les quatre jours du salon.

Cette rencontre ambitionne de constituer un espace d'échanges et de rencontres professionnelles entre les différents acteurs de l'industrie mobile, tout en offrant des opportunités de partenariat et de développement commercial.

Les professionnels intéressés pourront obtenir le dossier de participation, comprenant le plan du salon, les surfaces d'exposition disponibles ainsi que les tarifs proposés.

SITP 2026

Les bâtisseurs en rendez-vous à Alger

La 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) se tiendra du 23 au 26 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger. Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en coordination avec la Safex, cette manifestation réunira des opérateurs nationaux et étrangers autour des innovations technologiques et des opportunités d'investissement dans le secteur des infrastructures.
Au programme figurent la présentation de nouveaux équipements et solutions techniques, ainsi que des rencontres professionnelles destinées à renforcer les échanges d'expertise et les partenariats. Le salon accordera également une place aux start-up et aux entreprises nationales afin de valoriser leur savoir-faire et de promouvoir les compétences locales dans la réalisation des projets d'infrastructures.

TLEMCEN

Deux rencontres internationales à l'université Abou Bekr Belkaïd

Les deux rencontres réuniront près de 180 personnalités académiques représentant 79 universités de 27 pays.



L'Université «Abou Bekr Belkaïd» de Tlemcen accueille, depuis hier, la 11e Assemblée générale (AG) du Réseau des universités de la Route de la soie (SUN), organisée conjointement avec la 9e Conférence scientifique internationale des études asiatiques (IASS), a annoncé le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Mourad Meghachou. Le programme des deux rencontres prévoit l'organisation d'un colloque scientifique consacré au développement durable et aux énergies renouvelables, ainsi que des ateliers portant sur plusieurs thématiques dans les domaines des sciences humaines, des langues, de la médecine, des sciences exactes et des arts. Il a indiqué que ces deux manifestations, qui se dérouleront durant deux jours à la faculté de médecine, réuniront près de 180 personnalités académiques représentant 79 universités de 27 pays, outre des représentants d'organismes scientifiques internationaux, des enseignants-chercheurs, des étudiants et des représentants des universités de Sidi Bel-Abbes, Sétif, Béjaïa et de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger. Plusieurs accords de coopération devraient également être signés à l'occasion de ces deux événements, a souligné le même responsable. Ce rendez-vous devrait constituer une opportunité pour renforcer la présence des universités algériennes au sein des réseaux universitaires internationaux et consolider le statut de l'Université de Tlemcen en tant qu'espace de dialogue académique et d'échanges scientifiques et culturels entre les différents établissements universitaires internationaux, a-t-on ajouté. Il convient de rappeler que le Réseau des universités de la Route de la soie, dont le siège se trouve en République de Corée, est un réseau international non gouvernemental visant à promouvoir la coopération académique et scientifique. Il regroupe des dizaines d'universités réparties à travers l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

TÉBESSA

Une nouvelle polyclinique en chantier

Une nouvelle polyclinique vient d'être lancée en travaux dans le nouveau pôle urbain d'El Anba, au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. La réalisation de cette infrastructure de santé couvrant 4.130 m2, inscrite dans le cadre de la mise en place d'infrastructures publiques et administratives dans ce nouveau pôle d'habitation, a nécessité un investissement public de plus de 285 millions de dinars, selon la même source. La future polyclinique, dotée de locaux pour les consultations, la radiographie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie et les soins dentaires, disposera d'un poste pour la garde de nuit et de deux logements d'astreinte, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya ont également fait état du lancement, au sein du même pôle résidentiel appelé à accueillir des milliers de logements relevant des différentes formules d'habitation, de plusieurs autres projets notamment une Sûreté urbaine et des établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement.

SOUK AHRAS

La station d'épuration de Hanancha remise en service

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Hanancha vient d'être remise en service après l'achèvement des travaux de réaménagement et d'extension, a-t-on appris auprès de la direction de l'hydraulique. Le chef du service de l'assainissement, Mohamed Gabsi à la même direction, a précisé à l'APS que ce projet, doté d'un budget de 410 millions de dinars puisé des programmes sectoriels décentralisés, est destiné principalement à protéger les eaux du barrage d'Ain Dalia contre la pollution et à prévenir les maladies à transmission hydriques (MTH). Les eaux de cette STEP, d'une capacité de traitement de 1.000 m3/jour, seront dirigées vers l'irrigation de plus de 100 hectares de terres agricoles dans la commune de Hanancha, selon la même source qui a ajouté que l'agence de Souk Ahras de l'Office national de l'assainissement (ONA) sera chargée de la gestion de cet équipement qui s'ajoute aux deux structures similaires opérationnelles dans les communes de Souk Ahras et Sedrata.

DISTRIBUTION DE L'ORGE FOURRAGÈRE SUBVENTIONNÉE À NAÂMA

300 éleveurs concernés

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Naâma a entamé, samedi, la distribution de l'orge fourragère subventionnée au profit d'environ 330 éleveurs répartis à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette coopérative. A cet effet, une quantité de plus de 30 000 quintaux d'orge fourragère subventionnée a été réservée aux éleveurs de la wilaya, destinée à l'alimentation des brebis et des chèvres. Une autre quantité estimée à environ 2 000 quintaux a été affectée à l'élevage de chevaux. L'opération de distribution se déroule au niveau de points, situés dans les daïras de Mécheria et d'Aïn Sefra, précise la même source. Par ailleurs, dans le but d'assurer le bon déroulement de cette opération et de faciliter l'approvisionnement des bénéficiaires dans les délais impartis, la coopérative a mis en place un programme organisationnel spécifique et mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires, souligne-t-on. La même source a affirmé que l'orge fourragère est disponible en quantités importantes au niveau des entrepôts de la wilaya, ce qui permet de répondre aux besoins des éleveurs et des professionnels de la filière à travers les différentes communes. Les listes nominatives des bénéficiaires sont établies au préalable, a indiqué la même source, ajoutant que «l'opération de distribution se poursuivra tout au long de la semaine jusqu'à son achèvement». Cette opération s'inscrit dans le cadre du soutien à la filière de l'élevage et de l'encouragement des éleveurs à développer leurs cheptels et à améliorer la qualité de la production animale, à travers la garantie de la disponibilité de l'orge tout au long de l'année auprès de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) qui assure sa commercialisation à des prix compétitifs. Ainsi, le prix du quintal d'orge ordinaire est fixé à 3 900 DA, tandis que celui de l'orge fourragère subventionnée, exclusivement destinée aux femelles du cheptel, est fixé à 2 500 DA le quintal, a-t-on expliqué.

AFLOU

Irrigation de 1400 ha depuis le barrage de Seklafa

Une superficie agricole de près de 1.400 hectares (ha) sera irriguée depuis le barrage de Seklafa, commune de Oued M'zi, après finalisation du projet de transfert des eaux vers les terres agricoles, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Aflou. D'une capacité de stockage de 48,8 millions M3 d'eaux, le barrage de Seklafa, qui vient d'atteindre son remplissage total, devra assurer l'irrigation de quelque 700 ha dans chacune des communes de Oued M'zi et de Tadjemout, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Salah Guerraba. Le projet, inscrit dans le cadre d'un programme national centralisé et supervisé par l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), a été confié à une entreprise de réalisation pour son lancement imminent, avec recours à des canalisations en polyéthylène de haute densité (PEHD). Lors de son inspection du projet, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en exploitation de cet ouvrage hydraulique et de valoriser ses ressources en vue d'exploiter ses eaux pour le développement des activités agricoles.

ORAN

Le CHU remporte un prix international

Le service de chirurgie générale et de traitement des tumeurs «A» du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a remporté le prix international de la meilleure communication scientifique libre (SFSPM 2026), lors du congrès scientifique de la Société française de sénologie et de pathologie mammaire, tenu dans la ville de Rennes (France), a-t-on appris, hier, auprès de cet établissement de santé. Cette distinction a été obtenue sous la supervision de la professeure Khadidja Belkherroubi, grâce au travail collectif et aux efforts scientifiques et médicaux déployés par l'équipe du service, avec la participation des médecins résidents, qui ont contribué à cette réalisation à travers leurs travaux de recherche scientifique et médicale, précise la même source. A cette occasion, le directeur général du CHU d'Oran, Madjid Achouri, a félicité la professeure Belkherroubi, ainsi que l'ensemble des membres de l'équipe participante, saluant cette distinction qui témoigne de la compétence des cadres médicaux algériens et de leur capacité à obtenir des résultats remarquables lors des manifestations scientifiques internationales. Il a également souligné que cette consécration constitue une reconnaissance des efforts consentis dans le domaine de la recherche scientifique et du travail médical collectif, tout en contribuant à renforcer la présence et le rayonnement du CHU d'Oran à l'échelle internationale. Cette réalisation vient enrichir le palmarès de l'établissement de santé et met en évidence l'importance du développement de la recherche scientifique et de la promotion des pratiques médicales, en vue d'améliorer la prise en charge des patients.

DÉPISTAGE PRÉCOCE DU DIABÈTE

Campagne nationale de sensibilisation

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, samedi, une campagne nationale de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du diabète, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, coïncidant avec le 14 novembre de chaque année. Cette campagne vise, selon ses organisateurs, à renforcer la sensibilisation sanitaire et à ancrer une culture de la prévention, en mettant l'accent sur l'importance du dépistage précoce du diabète, la sensibilisation à ses facteurs de risque, aux moyens de prévention et à la réduction de ses complications. Cette initiative, lancée au Boulevard des Fusillés (commune de Mohamed Belouizdad), a vu la participation de médecins et de spécialistes du CRA, qui ont prodigué des conseils sanitaires aux citoyens et les ont sensibilisés à l'importance d'adopter un mode de vie sain, à travers une alimentation équilibrée, la pratique d'une activité physique et la réalisation régulière d'examens médicaux. Lors de cette campagne, qui a connu une affluence notable, un service d'analyse de l'hémoglobine glyquée (HbA1c) a également été mis à la disposition des citoyens, leur permettant de prendre connaissance de leurs indicateurs de santé et de saisir l'importance du suivi médical. A cet égard, le président de la commission de la santé du CRA, Mehdi Belaour, a indiqué que cette campagne constitue «une opportunité pour sensibiliser les citoyens à la nécessité du dépistage précoce du diabète et d'éviter ainsi les graves complications qui en découlent». Il a, à cette occasion, souligné qu'en cas de diagnostic positif de la maladie, «la personne concernée bénéficie d'un accompagnement et d'un suivi de son état de santé au niveau des centres hospitalo-universitaires (CHU)», précisant que le CRA organise des campagnes similaires à travers plusieurs wilayas du pays.

2E CONFÉRENCE AFRICAINE DE LA TARIQA TIDJANIA

Plaidoyer pour le dialogue et la mémoire commune

Les travaux de la deuxième Conférence africaine de la Tariqa (confrérie) Tidjania, organisée l'Université Amar Thelidji à Laghouat, ont pris fin par l'adoption de recommandations appelant à renforcer la coopération académique entre les universités algériennes et leurs homologues africaines, à soutenir les efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du règlement des conflits sur le continent africain.

Selon le président de la conférence, Dr. Ali Bourekna, les recommandations de cette rencontre, organisée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, ont plaidé pour la publication des travaux de la conférence dans un ouvrage scientifique collectif, l'institutionnalisation de ce rendez-vous scientifique en tant que manifestation internationale annuelle, la réalisation d'un film documentaire consacré au parcours de cheikh Sidi El-Hadj Ben Omar Tidjani, et la création d'un prix international dédié au dialogue spirituel et civilisationnel entre l'Algérie et l'Afrique. Les participants ont appelé au renforcement de la recherche scientifique en matière de collecte, de numérisation et de catalogage du patrimoine matériel de la Tariqa Tidjania, la création d'une plateforme électronique spécialisée dans la conservation des manuscrits et des documents historiques afférents, ainsi que l'élaboration d'un glossaire scientifique consacré aux éminentes figures de la Tidjania en Algérie et en Afrique. Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du khalife général de la Tariqa Tidjania, cheikh Ali Belarabi Tidjani, a présidé l'ouverture de cette rencontre organisée sous le thème de «La Révolution algérienne (1954-1962) et la mémoire africaine : la personnalité du cheikh soufi et moudjahid Sidi El-Hadj Ben Omar Tidjani», et ce avec la participation de chercheurs, d'universitaires et de Choyoukh issus de plus de 20 pays.



DES LIENS HISTORIQUES ET CIVILISATIONNELS

La rencontre a constitué un espace scientifique dédié à la valorisation de la mémoire africaine commune, la mise en lumière de la profondeur des liens historiques et civilisationnels entre l'Algérie et les pays du continent, ainsi qu'à la mise en exergue des contributions de la Tariqa Tidjania et de ses personnalités à la résistance contre le colonialisme français et au soutien à la Révolution de libération nationale algérienne, en plus de souligner son rôle dans le renforcement des relations et de la solidarité entre les peuples africains. Les séances scientifiques ont été marquées par des communications présentées par plusieurs chercheurs étrangers, portant sur les dimensions historiques, spirituelles et civilisationnelles de l'ancrage africain de la Tariqa Tidjania, à l'instar de celle du Pr. Racine Omar Ndiaye, de l'Université de Nouadhibou (Mauritanie), qui a présenté une communication consacrée à Aïn-Madhi et aux réseaux tidjanis en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à leur rôle dans la transmission des connaissances spirituelles, et la consolidation de la solidarité. Des chercheurs mauritaniens ont également abordé le rôle de la Tidjania dans la lutte contre le colonialisme français et la résistance pacifique en Mauritanie durant la période allant de 1902 à 1943, tandis qu'une autre a été consacrée à la personnalité de l'imam Moudjahid El-Hadj Omar Tall, ainsi qu'à son rôle dans la diffusion de la Tariqa Tidjania et le renforcement de son rayonnement en Afrique de l'Ouest. Le chercheur Ibrahim Omar Othman (Nigéria) s'est, lui, intéressé aux dimensions du dialogue civilisationnel de la Tariqa Tidjania entre l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest, tandis qu'une autre intervention a porté sur les dimensions spirituelles et politiques du voyage de Sidi El Hadj Ben Omar Tidjani au Nigeria en 1949, à travers l'étude de documents, d'écrits historiques et de rapports britanniques. Des chercheurs maliens ont, pour leur part, présenté le rôle de la Tariqa Tidjania dans le dialogue civilisationnel entre l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que ses contributions à la lutte contre le colonialisme, alors qu'une communication d'Egypte a abordé le rôle de la confrérie dans la résistance au colonialisme en Algérie et en Afrique, tandis que des chercheurs libyens se sont penchés sur l'importance de la diplomatie spirituelle dans la diffusion de l'islam et le renforcement des liens africains.

CAPACITÉS MILITAIRES DE TÉHÉRAN

Les services de renseignement américains s'inquiètent

La reconstitution de l'arsenal balistique iranien relance les inquiétudes sur une possible reprise du conflit au Moyen-Orient.

L'Iran disposerait encore de 1 500 à 2 500 missiles dans son arsenal, selon des estimations des services de renseignement américains rapportées par le Wall Street Journal. Ce stock permettrait à Téhéran de conserver une capacité significative de frappe contre les positions américaines et les intérêts de leurs alliés au Moyen-Orient, en cas de reprise des hostilités.

Cette estimation, jugée peu fiable en raison des difficultés à établir le nombre exact de missiles opérationnels ou entreposés, témoigne néanmoins du maintien d'importantes capacités militaires iraniennes. Malgré les frappes américaines et sionistes ayant endommagé les infrastructures de production de missiles, l'Iran aurait poursuivi la reconstitution de son arsenal, principalement grâce à des composants stockés avant le conflit. Le pays conserverait également un nombre important de drones et de missiles à courte portée.

Selon les responsables militaires sionistes, l'Iran disposerait de plus de 1 500 missiles balistiques. Une évaluation qui rejoint les estimations américaines, même si les chiffres varient au sein des services de renseignement de la région. Pour Simone Ledeen, ancienne responsable du département américain de la Défense chargée du Moyen-Orient, l'estimation basse de 1 500 missiles signifie que Téhéran aurait reconstitué plus de la moitié de son arsenal d'avant-guerre.

Cette reconstitution des capacités militaires iraniennes contraste avec les déclarations de Donald Trump et de plusieurs membres de son administration, qui avaient affirmé que les capacités militaires de la République islamique avaient été détruites. La question aurait d'ailleurs été examinée lors de discussions internes à Washington sur une éventuelle reprise des frappes américaines en coordination avec l'entité sioniste. Sur le terrain, l'Iran aurait continué à recourir aux missiles balistiques et aux drones, ainsi qu'à des tactiques améliorées, pour cibler des installations militaires américaines, des radars et des systèmes d'alerte précoce dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Cette situation aurait conduit Washington à transférer une partie de ses équipements militaires vers l'entité sioniste, considéré comme une zone relativement plus sûre.



WASHINGTON PRIVILÉGIE LES SANCTIONS

Toutefois, malgré les pressions sionistes en faveur d'une reprise des opérations militaires, l'administration américaine semble privilégier, à ce stade, une stratégie fondée sur les sanctions économiques et le blocus. Selon des responsables américains cités par Reuters, les évaluations des services de renseignement concluent que ces mesures continuent de fragiliser l'économie iranienne, tandis que de nouvelles frappes auraient peu de chances de modifier les exigences de Téhéran dans les négociations.

Informé de ces conclusions, Donald Trump aurait indiqué à ses conseillers qu'il pourrait renoncer à une nouvelle intervention militaire, sauf en cas de provocations iraniennes ou des Houthis. De leur côté, les responsables sionistes poursuivent leurs pressions pour relancer les opérations militaires contre l'Iran. Sur le plan diplomatique, les efforts de médiation du Qatar visant à conclure un accord provisoire pour rétablir la navigation dans le détroit d'Ormuz seraient actuellement dans l'impasse. Selon deux diplomates du Moyen-Orient cités par Associated Press, les discussions sont entrées dans une phase d'attente après l'éloignement du vice-président américain JD Vance du processus de négociation. Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a, pour sa part, estimé que la pression économique rendait de nouvelles frappes inutiles, réaffirmant que l'objectif de Washington était d'empêcher définitivement l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire.

À Téhéran, le député Ahmad Bakhshayesh Ardestani a néanmoins averti que le risque d'une nouvelle guerre demeurait réel. Dans le même contexte, des médias proches des Gardiens de la révolution ont évoqué la possibilité de développer un missile intercontinental d'une portée de 10 000 kilomètres, susceptible d'atteindre la côte est des États-Unis, notamment Washington et New York.

Entre reconstitution de son arsenal militaire, durcissement de la pression économique américaine et blocage des efforts diplomatiques, la confrontation entre Washington, Tel-Aviv et Téhéran demeure ainsi marquée par une forte incertitude quant à l'évolution des prochains mois.

R.I/Agences

YÉMEN

L'armée intensifie ses opérations contre les Houthis

Les systèmes de défense aérienne saoudiens ont intercepté deux drones dans la région de Riyad et dans le sud du Royaume, selon une annonce faite hier par la Coalition pour le soutien de la légitimité au Yémen.Dans le même temps, les forces armées yéménites ont annoncé avoir mené 723 frappes et opérations ciblées dans le cadre de l'opération « Fajr Al-Yemen » (L'Aube du Yémen), visant les positions du mouvement houthi sur plusieurs fronts. Ces opérations ont mobilisé des moyens aériens, des drones, des lance-roquettes et de l'artillerie, notamment dans les régions de Taëz, Al-Jawf et Marib. Selon un premier bilan établi à partir d'estimations de terrain, ces opérations ont fait 321 morts et blessés parmi les dirigeants et les combattants houthis. Elles ont également permis de détruire ou de mettre hors service 117 véhicules et équipements militaires.De leur côté, les Houthis ont ciblé la capitale provisoire, Aden, à l'aide de deux missiles balistiques. Par ailleurs, les forces d'urgence ont annoncé avoir intercepté une cargaison d'armes destinée au mouvement, introduite clandestinement. La cargaison comprenait notamment des pièces de rechange et des composants spécifiques aux drones.

CAMP DE DÉPLACÉS EN BIRMANIE

12 morts dans un bombardement

Douze personnes, dont un enfant de cinq ans, ont été tuées et 18 autres blessées dans une frappe aérienne menée vendredi soir par l'armée birmane contre un camp de déplacés dans l'État de Rakhine, à l'ouest du pays, selon des témoignages recueillis samedi et des sources humanitaires locales. Le bombardement a visé le camp de Pya La, situé dans la région de Ponnagyun, au nord-est de Sittwe, capitale de l'État de Rakhine. Le bilan humain a été confirmé par Chet Su Wai, une commerçante de 27 ans résidant dans le camp, ainsi que par Khine Htine Htet, responsable d'une organisation locale d'aide humanitaire, la fondation « Phyu Sin Yin Khwin ».

Parmi les victimes figurent la fille, la mère et une proche de Chet Su Wai, qui a décrit des scènes particulièrement éprouvantes après l'attaque. « Je n'ai vu que leurs corps éparpillés. Je ne trouve pas les mots pour décrire ce que j'ai vu », a-t-elle témoigné en larmes. Elle a également affirmé que l'avion de chasse était apparu soudainement avant de larguer ses bombes, sans que les habitants aient entendu son arrivée. Selon le responsable humanitaire local, le camp accueille de nombreux déplacés depuis quatre ans. Les équipes de secours dépêchées sur place ont découvert plusieurs victimes déjà décédées à leur arrivée. « Ils pensaient que le camp était un endroit sûr », a-t-il indiqué, précisant que la majorité des victimes avaient succombé sur les lieux du bombardement. Cette attaque intervient dans un contexte de guerre civile qui secoue la Birmanie depuis le coup d'État militaire de février 2021. Le pays est confronté à des affrontements entre les forces armées au pouvoir, les groupes armés pro-démocratie et plusieurs organisations issues des minorités ethniques. L'armée birmane n'a pas pu être jointe pour commenter les informations relatives à cette frappe.

Selon les données de l'organisation ACLED, spécialisée dans le suivi des conflits armés, plus de 100 000 personnes ont été tuées en Birmanie depuis le début de la guerre civile, un bilan qui englobe l'ensemble des parties impliquées dans le conflit.

FACE À LA CRISE HUMANITAIRE

Le Hamas interpelle les pays arabes et musulmans

Le chef du bureau politique du mouvement Hamas, Khalil Al-Hayya, a appelé samedi les pays arabes et islamiques à intervenir en urgence pour faire face à la dégradation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, particulièrement avec l'arrivée de l'hiver. Dans un communiqué intitulé « Al-Hayya adresse des messages aux pays arabes et islamiques pour une intervention urgente face à la catastrophe humanitaire à Gaza », le responsable palestinien a alerté sur les conséquences du maintien du blocus, des restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire et de la privation des populations d'abris et de services essentiels. Khalil Al-Hayya a également attiré l'attention sur les conditions de vie particulièrement difficiles des déplacés, dont les tentes vétustes sont désormais exposées aux fortes pluies et aux inondations. Une situation qui accentue les souffrances des habitants, après plus de trois années de guerre dans le territoire palestinien. Le responsable du Hamas a, par ailleurs, dénoncé le non-respect par l'entité sioniste de ses engagements dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Ces engagements portent notamment sur l'arrêt des opérations militaires, l'ouverture des points de passage ainsi que l'entrée des quantités convenues d'aides alimentaires, médicales et humanitaires, en plus des matériaux de construction.

Selon le communiqué, Khalil Al-Hayya a souligné que la situation à Gaza ne pouvait plus être considérée comme une simple urgence humanitaire ou comme une conséquence naturelle de la guerre. Il a évoqué une crise complexe résultant, selon lui, des politiques de famine, de la destruction systématique des moyens de subsistance et des restrictions imposées à l'entrée des aides et des matériaux indispensables au rétablissement des conditions de vie dans le territoire.

PRÉSIDENCE FIFA

Wenger renonce à défier Infantino

L'ancien entraîneur d'Arsenal préfère conserver son poste de directeur du développement du football mondial, écartant ainsi la possibilité de défier Gianni Infantino lors de la prochaine élection à la tête de la FIFA.



Arsène Wenger ne sera pas candidat à la présidence de la FIFA. Pressenti ces dernières semaines comme un possible adversaire de Gianni Infantino, l'ancien entraîneur d'Arsenal a finalement décidé de ne pas se lancer dans la course à la succession du président sortant. À 77 ans, le technicien français préfère poursuivre sa mission de directeur du développement du football mondial, fonction qu'il occupe au sein de l'instance internationale depuis plusieurs années. Pourtant, son nom avait suscité un intérêt grandissant, notamment auprès de plusieurs responsables du football et de personnalités politiques. Le président français Emmanuel Macron aurait même pris contact avec lui pour tenter de réunir des soutiens autour d'une éventuelle candidature. L'UEFA voyait également en Wenger un profil crédible pour incarner une alternative à Gianni Infantino, dont la gouvernance fait l'objet de critiques.

Mais l'ancien technicien aurait finalement estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour mener une campagne susceptible de faire basculer les rapports de force au sein de la FIFA. Il aurait notamment exprimé des réserves quant à la possibilité de rivaliser avec l'influence politique du président sortant.

Au-delà des considérations électorales, Wenger privilégierait surtout son attachement au terrain et au développement du jeu. La présidence de la FIFA, davantage tournée vers les enjeux institutionnels et politiques, ne correspondrait pas à sa conception du rôle qu'il souhaite continuer à jouer dans le football mondial.

Son retrait constitue néanmoins un revers pour les opposants à Infantino, qui espéraient s'appuyer sur la notoriété et la crédibilité de l'ancien entraîneur français pour fédérer les mécontentements. Dans ce contexte, le nom du Japonais Kozo Tashima est évoqué comme une éventuelle alternative, avec le soutien possible de l'UEFA.

La date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 18 novembre 2026, les prochaines semaines devraient permettre d'y voir plus clair. L'élection à la présidence de la FIFA est, quant à elle, prévue le 18 mars 2027. En attendant, Arsène Wenger entend poursuivre son travail au sein de l'instance internationale, loin des batailles électorales, mais toujours au service du développement du football mondial.

LIGUE DES NATIONS

L'Espagne veut convaincre avant 2030

L'Espagne pourrait accueillir la phase finale de la prochaine édition de la Ligue des nations de l'UEFA, prévue en juin prochain. Une perspective qui lui permettrait de tester ses capacités organisationnelles à quatre ans de la Coupe du monde 2030, qu'elle coorganisera avec le Portugal et le Maroc. Selon le quotidien espagnol Marca, l'Espagne et la France sont les deux principales candidates à l'organisation de ce tournoi réunissant les quatre demi-finalistes. Les deux fédérations ont officiellement déposé leurs dossiers avant la clôture des candidatures, fixée au 21 octobre.

Pour défendre sa candidature, l'Espagne mise sur deux enceintes : le Santiago-Bernabéu de Madrid et le stade José-Zorrilla de Valladolid. La France propose, de son côté, les stades de Lyon et de Saint-Étienne.

Le tirage au sort, prévu le 20 novembre à Nyon, devrait permettre de préciser les contours de la course à l'organisation. La décision de l'UEFA dépendra notamment des résultats des quarts de finale et de l'identité des quatre équipes qualifiées. L'instance européenne privilégie généralement un pays représenté dans le dernier carré afin de garantir une meilleure affluence.

UNE ORGANISATION SUR TERRAIN NEUTRE RESTE NÉANMOINS POSSIBLE

Pour l'Espagne, l'enjeu dépasse le cadre de cette compétition. Accueillir le Final Four constituerait une occasion de mettre en valeur ses infrastructures et son savoir-faire organisationnel avant le Mondial 2030. Le Santiago-Bernabéu, qui nourrit des ambitions pour accueillir la finale de cette Coupe du monde, pourrait notamment profiter de cette vitrine internationale pour renforcer son dossier.

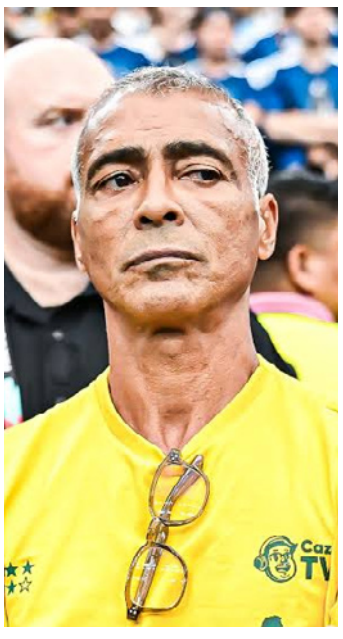
Depuis la première édition en 2019, organisée au Portugal, la phase finale de la Ligue des nations a été accueillie par l'Italie en 2021, les Pays-Bas en 2023 et l'Allemagne en 2025. L'Angleterre pourrait également constituer une option, malgré son engagement dans l'organisation de l'Euro 2028.

Sur le plan sportif, le Portugal abordera cette édition avec le statut de tenant du titre. La Seleção avait remporté le trophée en 2025 face à l'Espagne, aux tirs au but, après un match spectaculaire conclu sur le score de 2-2 après prolongation. Le Portugal avait également remporté la première édition en 2019, tandis que la France s'était imposée en 2021 et l'Espagne en 2023.

En attendant la décision de l'UEFA, Madrid et Paris poursuivent leur bataille pour décrocher l'organisation du tournoi. Pour l'Espagne, une victoire dans cette course représenterait une répétition générale avant le grand rendez-vous de 2030.

BRÉSIL

Romario met Ancelotti au pied du mur



La défaite du Brésil face au Japon (3-2), en amical à Singapour, a provoqué une vive polémique autour de Carlo Ancelotti. L'ancien international brésilien Romario, champion du monde en 1994, n'a pas mâché ses mots en réclamant ouvertement le départ du sélectionneur italien.

Menée de deux buts, la Seleção avait réussi à revenir à hauteur de son adversaire grâce à un doublé de Vinicius Junior, avant de céder dans le temps additionnel sur une réalisation de Tatsuhiro Sakamoto. La rencontre s'est également achevée dans la tension, avec l'expulsion d'Ancelotti et de Raphinha après de vives contestations du camp brésilien.

Sur Instagram, Romario a directement interpellé le technicien italien : « Ancelotti, ça suffit ! Fais tes valises et va-t'en ! Nous n'en pouvons plus ! » Tout en reconnaissant son prestigieux parcours à la tête de grands clubs européens, l'ancien attaquant estime que ses références ne se sont pas encore traduites par des résultats convaincants avec la sélection brésilienne.

« Personne ne remet en question ton parcours. Tu es l'un des plus grands entraîneurs que le football mondial ait jamais connus, mais c'était en club. Avec l'équipe nationale du Brésil, tu n'as pas encore montré ce dont tu es capable », a-t-il notamment lancé.

Romario a également ciblé le président de la Fédération brésilienne, Samir Xaud, l'appelant à prendre ses responsabilités et à trancher sur l'avenir du sélectionneur. Pour l'ancienne gloire brésilienne, la Seleção ne peut plus se permettre de poursuivre sur cette voie à l'approche des prochaines échéances internationales. Arrivé à la tête du Brésil en mai 2025, Ancelotti affiche un bilan de 12 victoires, quatre nuls et cinq défaites en 21 rencontres. Un parcours qui suscite désormais des interrogations et qui place le technicien italien sous une pression grandissante. La Fédération brésilienne maintiendra-t-elle sa confiance en lui malgré la montée des critiques ?

PORTUGAL

Le numéro 7 de Ronaldo entre dans la légende



La Fédération portugaise de football a rendu un hommage symbolique à Cristiano Ronaldo en préservant l'identité graphique du mythique numéro 7, associé à l'ancien capitaine de la Seleção pendant 23 ans.

Selon le quotidien Record, cette initiative a été dévoilée lors du match face au Danemark, en Ligue des nations. La Fédération souhaite ainsi perpétuer les souvenirs, les exploits et les émotions liés à la carrière internationale de CR7, notamment ses sacres à l'Euro 2016 et en Ligue des nations 2019.

Sur le plan sportif, Carlos Forbs, ailier du Club Bruges, a été le premier à porter ce numéro après le départ de Ronaldo. Cette attribution pourrait être provisoire, Rafael Leão étant pressenti pour lui succéder. L'absence de l'attaquant de l'AC Milan, blessé, explique notamment ce choix.

À travers cet hommage, le Portugal entend préserver la mémoire d'une légende tout en ouvrant un nouveau chapitre pour la Seleção.

CAN 2027

L'Algérie se rapproche de la qualification

Un succès acquis dans la difficulté, mais qui confirme les ambitions des Verts dans cette campagne éliminatoire.

La sélection nationale a franchi une nouvelle étape vers la qualification à la Coupe d'Afrique des nations 2027. Les hommes de Brahim Hemdani ont signé une précieuse victoire face au Togo (1-0), avant-hier soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires. Longtemps confrontés à une équipe togolaise bien organisée, les Verts ont éprouvé des difficultés à trouver des espaces et à concrétiser leur domination. Malgré plusieurs tentatives, les coéquipiers d'Amine Gouiri ont dû patienter jusqu'au dernier quart d'heure pour faire la différence.

La délivrance est finalement intervenue à la 76e minute.

Sur un centre parfaitement ajusté d'Ibrahim Maza, Ramy Bensebaïni s'est élevé dans la surface pour placer une tête victorieuse et libérer tout un stade. Une réalisation qui a récompensé la persévérance des Algériens et permis à leur sélection de décrocher trois précieux points.



LES VERTS CONFORTENT LEUR PREMIÈRE PLACE

Après leur victoire face à la Zambie (3-1) et leur match nul contre le Burundi lors de la précédente fenêtre internationale, les Algériens poursuivent leur parcours dans ces éliminatoires avec un nouveau succès. Cette victoire leur permet de consolider leur position de leader du groupe I et de faire un pas supplémentaire vers la phase finale de la CAN 2027.

À ce stade de la campagne qualificative, l'Algérie confirme ainsi ses ambitions, même si sa prestation face au Togo met en évidence certains points à améliorer, notamment dans l'animation offensive.

Les Fennecs auront une nouvelle occasion de confirmer leur bonne dynamique mardi prochain, à l'occasion de la seconde confrontation face au Togo.

Un nouveau succès leur permettrait de se rapprocher davantage d'une qualification pour la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations.

AÏSSA MANDI HONORÉ

Le stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou a réservé un accueil chaleureux à Aïssa Mandi, avant le coup d'envoi de la rencontre. Ancien capitaine des Verts, le défenseur de Levante a été honoré par la Fédération algérienne de football (FAF) pour son parcours exceptionnel avec la sélection nationale. Sous les applaudissements du public, Mandi a traversé une haie d'honneur formée par ses anciens coéquipiers. À cette occasion, Nabil Bentaleb et Ramy Bensebaïni lui ont remis un maillot floqué du numéro 123, en référence à son record de sélections.

Avec 123 apparitions et huit buts en douze années sous le maillot national, Mandi est le joueur le plus capé de l'histoire des Verts. Champion d'Afrique en 2019, il laisse une empreinte particulière dans le football algérien.

Cet hommage a permis aux supporters de saluer une dernière fois un joueur qui aura marqué la sélection par sa régularité, sa fidélité et son engagement au service du maillot national.

Rafik G.

ORGANISATION DE LA CAN

L'Algérie prend ses distances

L'Algérie ne devrait pas briguer l'organisation de l'une des trois prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévues en 2028, 2031 et 2033. Selon des informations rapportées par Echorouk News, les autorités algériennes auraient décidé de ne pas se positionner pour l'accueil de la compétition continentale.
Cette orientation intervient après le retrait des candidatures algériennes pour les éditions 2025 et 2027. Pour la CAN 2028, la Libye et l'Éthiopie ont déjà officialisé leurs ambitions, tandis que l'Égypte et le trio Afrique du Sud-Lesotho-Zimbabwe n'ont pas encore concrétisé leur intérêt. Pour 2031, le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont déjà en lice, avec une possible participation du Sénégal. Aucun candidat ne s'est, en revanche, manifesté pour 2033. Par ailleurs, le calendrier de la compétition a connu un nouveau changement. Après avoir envisagé une périodicité de quatre ans, la CAF a finalement confirmé, le 30 octobre dernier, le maintien de la CAN tous les deux ans, avec des éditions programmées en 2028, 2031 et 2033. La préparation de la CAN 2027, confiée au Kenya, à l'Ouganda et à la Tanzanie, suscite également des interrogations en raison des retards enregistrés dans les infrastructures. Une éventuelle délocalisation pourrait rebattre les cartes, malgré les assurances du président de la CAF, Patrice Motsepe. À ce stade, l'absence de candidature algérienne pour les trois prochaines éditions reste une information non confirmée officiellement par les autorités concernées.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Les favoris se rapprochent

La troisième journée des éliminatoires de la CAN 2027 a été marquée par plusieurs résultats significatifs. Le Maroc et l'Égypte se sont particulièrement distingués, tandis que la Côte d'Ivoire, la RD Congo et le Mali ont poursuivi leur sans-faute. À l'inverse, la Tunisie a subi un sérieux revers à domicile face à la Libye.

Le Maroc a signé l'une des performances les plus convaincantes en dominant le Niger (5-1). Avec neuf points en trois rencontres, le Maroc conforte sa position en tête du groupe A. Dans cette même poule, le Gabon a dominé le Lesotho (2-0), grâce notamment à un doublé de Denis Bouanga, et totalise six points.

L'Égypte a également frappé fort dans le groupe B en écrasant le Malawi (5-0). Les Pharaons comptent désormais sept points, à égalité avec l'Angola, vainqueur du Soudan du Sud (2-0) grâce à deux buts inscrits dans le temps additionnel. L'Égypte conserve toutefois l'avantage à la différence de buts.



LE SANS-FAUTE DU MALI

La Côte d'Ivoire poursuit son parcours parfait après sa victoire face à la Gambie (2-1), à Bouaké. Yalcouyé et Élie Wahi ont offert aux Éléphants un troisième succès consécutif, synonyme de neuf points et de première place dans le groupe C.

Même réussite pour la République démocratique du Congo, qui a dominé la Sierra Leone (3-1), à Kinshasa. Yoane Wissa, Samuel Moutoussamy et Edo Kayembe ont permis aux Léopards de signer une troisième victoire en autant de rencontres dans le groupe E.

Le Mali a, de son côté, dû puiser dans ses ressources pour venir à bout du Rwanda (3-2). Menés à deux reprises, les Aigles ont renversé la situation grâce à Kamory Doumbia, Moussa Yeo et Mamadou Camara. Avec neuf points, ils conservent la tête du groupe K.

LA TUNISIE À LA PEINE

L'Algérie a assuré l'essentiel face au Togo (1-0), grâce à une réalisation de Ramy Bensebaïni à la 76e minute. Ce succès permet aux Verts de prendre seuls les commandes du groupe I avec sept points. La Zambie, accrochée par le Burundi (1-1), a laissé filer deux précieux points.

Le Sénégal a également réalisé une bonne opération en dominant le Soudan (4-1). Avec sept points, les Lions de la Teranga prennent seuls la tête du groupe J, profitant notamment du revers du Mozambique face à l'Éthiopie (0-1).

Le Burkina Faso a arraché une victoire précieuse contre la Mauritanie (1-0), grâce à un but d'Elohim Kaboré dans le temps additionnel. Les Étalons totalisent sept points, autant que le Bénin, large vainqueur de la République centrafricaine (4-1).

La principale surprise de cette journée est venue de Tunisie. Les Aigles de Carthage ont été battus sur leur terrain par la Libye (0-2), sur des réalisations d'Ali Youssef, sur penalty, et de Hamdou El Houni. Avec deux points, la sélection tunisienne occupe la dernière place du groupe H et se retrouve sous pression.

Dans les autres rencontres, l'Afrique du Sud a été accrochée par le Kenya (2-2), tandis que la Guinée a battu l'Érythrée (2-1). Les Sud-Africains restent leaders du groupe D avec sept points, mais la Guinée revient à une longueur. Le Nigeria, vainqueur de la Tanzanie (3-1), s'est également relancé dans le groupe L et revient à un point du leader, la Guinée-Bissau.

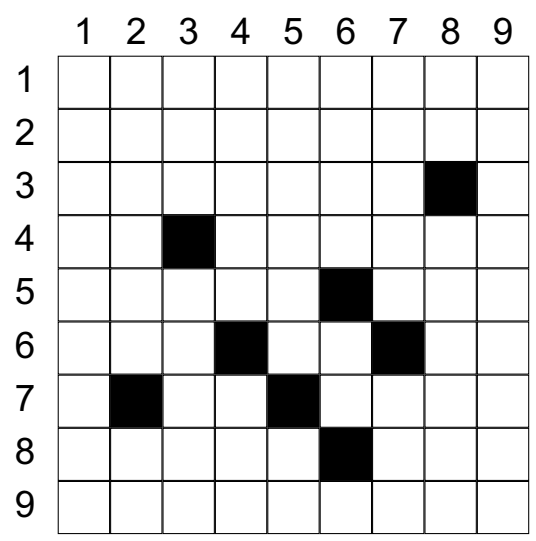
DES MATCHS RETOURS DÉCISIFS

La quatrième journée, programmée aujourd'hui et demain, reprendra les mêmes affiches avec inversion des terrains. Plusieurs rencontres seront particulièrement suivies, notamment Niger-Maroc, Malawi-Égypte, Gambie-Côte d'Ivoire, Sierra Leone-RD Congo et Rwanda-Mali. L'Algérie retrouvera le Togo, tandis que la Tunisie tentera de réagir face à la Libye. Le Sénégal se déplacera au Soudan, alors que le Cameroun, vainqueur de la Namibie (2-0), cherchera à confirmer sa bonne dynamique face au même adversaire.

Avec trois victoires en trois matchs, le Maroc, la Côte d'Ivoire, la RD Congo et le Mali sont idéalement placés pour poursuivre leur marche vers la qualification. Un nouveau succès pourrait leur permettre de franchir un cap important. Pour les sélections en difficulté, à l'image de la Tunisie, cette quatrième journée revêt déjà un caractère crucial.

Pour rappel, la CAN 2027 se déroulera du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Les trois pays organisateurs sont automatiquement qualifiés pour la phase finale, tandis que les autres sélections doivent passer par les six journées des éliminatoires, réparties en douze groupes de quatre équipes.

Mots Croisés



Horizontalement
1- Celui qui assure la défense d'un accusé.
2- Elle poursuit ses études. 3- Sensation de lassitude causée par l'effort. 4- Pronom personnel masculin - Elles coulent sur la joue. 5- Fils du frère ou de la sœur - Recueil plaisant. 6- Vieille colère - Particule pour renforcer le oui - Symbole du césium.
7- Habitudes anciennes - Talus de protection pour les plantes. 8- Des mille-pattes - Monnaie danoise.
9- S'agiter par des mouvement vifs et courts.

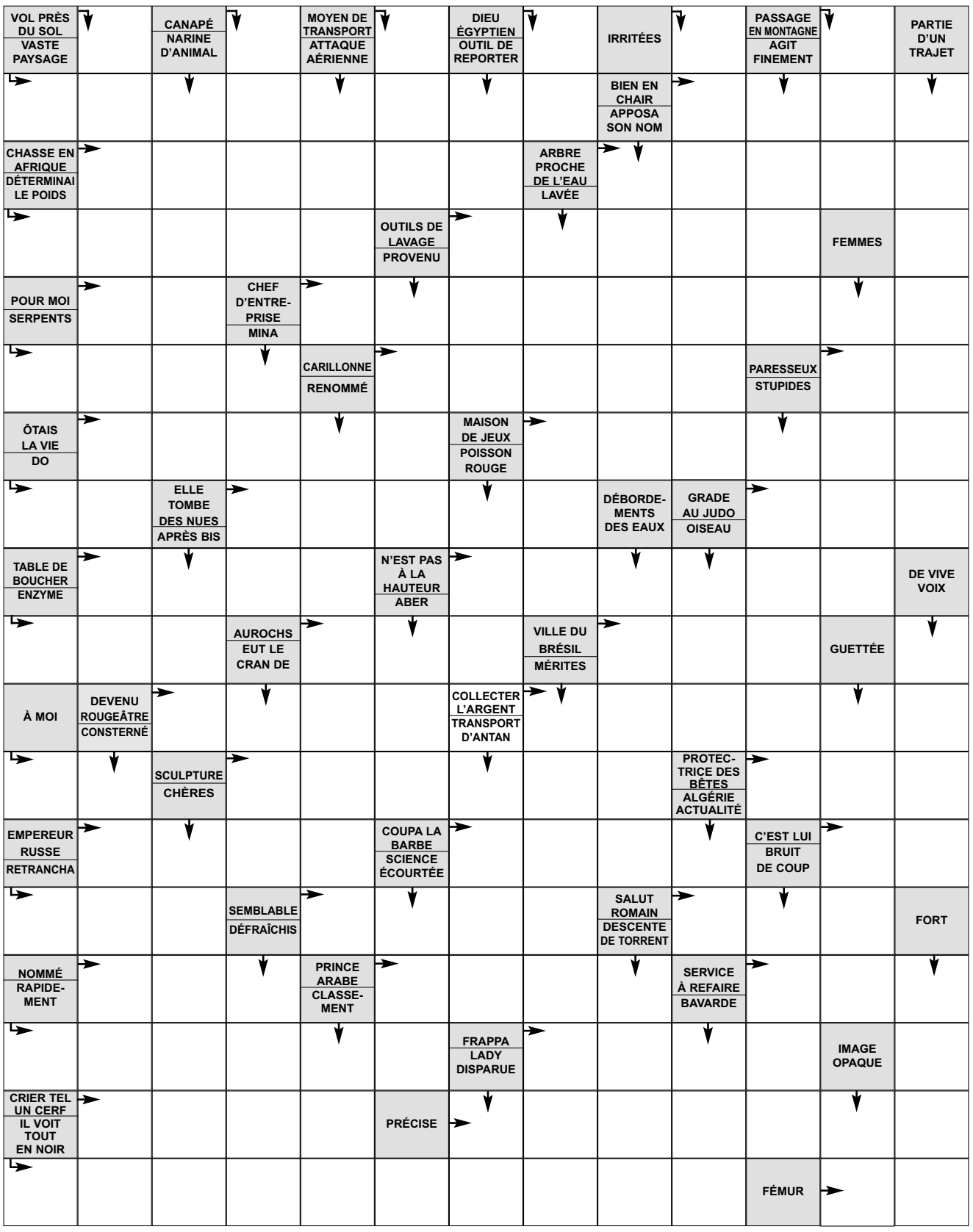
Verticalement
1- Fixé de manière qu'on ne devra plus y revenir.
2- Disposer à plat - Ville de Mésopotamie.
3- Tonneau - Qui manque d'énergie.
4- L'écharpe lui va bien - Manche au tennis.
5- Qui agit de manière sotte - Marque la condition.
6- Comme un gendarme - Algérie Actualité.
7- Filière d'Air Algérie - Manoeuvre frauduleuse destinée à tromper. 8- Autre nom du do - De nouveau. 9- Répéter inlassablement.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Ittinérant **Itinerant** **Itinérrant** **Itinérant**	**Remaurquer** **Remorquer** **Remorker** **Rémorquer**
Torrero **Torerro** **Torero** **Toréro**	Pénitentiaire Penitentiaire Pénitantiaire Pénitenciaire

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Jeu de casino

ALUETTE	ECHIQUIER	RAMPEAU
ATOUT	FARINET	RECOUPER
BACCARA	FILOUTER	RENONCE
BASSETTE	GARDE	RETOURNE
BASTE	HASARD	REVANCHE
BATAILLE	HOCA	REVERSI
BELOTE	HOMBRE	REVERSIS
BESIGUE	JOUEUR	ROB
BIRIBI	LEVEE	ROQUER
BISEAUTER	LOTERIE	SEPT
BOSTON	LOTO	SEQUENCE
BRELAN	LUDIQUE	SIX
BRIDGE	MAH-JONG	SIXAIN
CACHETTE	MANILLE	SPADILLE
CALEMBOUR	MANILLON	TIR
CANASTA	MORT	TIRER
CARTES	NEUF	TOTON
CAVALIER	PAMPHILE	TRICHER
CROUPIER	PAROLI	TRICHEUR
DECAVE	PION	TRICTRAC
DECAVER	PIPERIE	TRIOMPHE
DEUX	PIQUET	TRIPOT
DOMINO	POKER	VA-TOUT
ECHECS	PRISE	VOLE

L	O	T	E	R	I	E	B	N	E	M	R	P	I	O	N	E	U	F	F
R	E	U	Q	O	R	O	A	T	A	U	M	A	H	J	O	N	G	I	E
S	E	P	T	B	S	L	T	N	O	P	E	U	Q	I	D	U	L	T	M
T	R	O	M	T	E	E	I	B	F	A	R	I	N	E	T	O	T	A	T
E	R	O	O	R	H	L	M	B	O	R	E	K	O	P	U	E	N	O	B
B	H	N	B	C	L	E	R	I	T	O	T	O	N	T	U	I	P	I	I
E	A	C	A	O	L	X	I	S	O	L	O	B	E	L	L	I	R	S	S
E	N	C	N	A	C	A	V	A	L	I	E	R	A	L	R	I	I	R	E
T	C	R	C	A	C	A	R	T	C	I	R	T	E	T	B	U	S	E	A
G	U	H	U	A	V	R	E	C	O	U	P	E	R	I	A	L	E	V	U
A	R	O	E	O	R	E	B	A	N	B	I	S	L	I	P	I	E	E	T
R	E	A	T	C	T	A	R	R	I	A	Q	A	P	I	O	U	L	R	E
D	H	T	I	A	S	E	E	T	A	S	U	C	T	A	H	M	O	L	R
E	C	O	R	S	V	I	R	E	X	T	E	O	T	A	D	P	P	R	E
C	I	U	E	E	U	I	C	S	I	E	T	H	S	E	E	I	M	H	C
A	R	T	R	Q	C	N	A	T	S	A	N	A	C	T	P	X	L	A	E
V	T	S	I	H	O	J	O	U	E	U	R	A	O	E	U	E	E	L	P
E	I	H	E	N	O	N	I	M	O	D	V	L	R	E	V	O	L	E	E
S	C	U	E	B	E	S	I	G	U	E	E	I	D	E	G	D	I	R	B
E	R	R	A	M	P	E	A	U	R	B	E	S	E	Q	U	E	N	C	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1-DETENU - ALIGNE - MAFIOSI - NAIT - JOB - ACCOSTE - CAGIBI - OUT - ARTISANAL - OHE - AINES - NONNE -STE - SEISME - RE - IRA - EN - BOCAL - JEEPS - SA - NOUE - SPORTIF - ULM - VE - ELARGIS - TE - PALI - URNES - ARC - TRIE - RAPT - ECLAIR - ORMES - AURAI - AISEES - VOIRE - FARDEE - SECTE - ESSAIES.

VERTICALEMENT
1-DEMOCRATIE - EPREUVE - TABATIERES - ACCROC - NEF - GIN - APPEL - LAIT - NIAISES - SOLITAIRE - DUO - BASEE - RA - RI - SAIN - INSTRUIRA - LAIC - ANS - AIGRE - IFS - COLOMB - FIN - OSAS - MINOU - NEON - SERRERA - GASTON - COU - SAMEDI - UNIT - HERAULT - PESEE - ETETE - ELEMENTS - ES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- CARAVANIER. 2- ANIMALIERE.
3- RATE - TER. 4- ALERTE. 5- CO - ETRIERS.
6- TGV - CELEES. 7- EUES - SO.
8- RENIE - TIR. 9- EST - TASSER.

VERTICALEMENT
1- CARACTERE. 2- ANALOGUES.
3- RITE - VENT. 4- AMERE - SI.
5- VA - TTC - ET. 6- ALTERES.
7- NEE - ILOTS. 8- NI - OREPRE.

4x4 Lancette - Ronfleur
Vacillement - Gosier

BIFFE-TOUT : LEGAL

ENCADREMENT DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

L'Australie veut imposer des garde-fous aux géants de l'IA

Canberra prépare du nouveau pour les entreprises d'intelligence artificielle, sous la supervision d'une autorité de régulation dédiée.



Entre risques majeurs, comme ceux évoqués par Bill Gates, appels à une gouvernance mondiale portés par Antonio Guterres, affaires judiciaires liées à ChatGPT (en Norvège) et initiatives contre les contenus truqués (dans l'Union européenne), le débat sur l'encadrement de l'IA s'intensifie, pendant que ses usages se multiplient, de Siri à l'IA générative.

L'Australie entend imposer de nouvelles obligations aux entreprises d'intelligence artificielle qui exercent sur son territoire. Le Premier ministre Anthony Albanese a annoncé la création d'une autorité chargée de superviser le secteur et de faire respecter des garde-fous contraignants. Parmi les pistes évoquées, figurent la déclaration des risques et l'évaluation indépendante des modèles les plus avancés. Le gouvernement australien veut transformer les principes de prudence en exigences concrètes. La future autorité devra veiller à ce que les technologies d'IA soient développées et utilisées dans l'intérêt du pays, selon le chef du gouvernement. L'objectif affiché est de favoriser l'innovation sans laisser les risques émergents sans réponse.

Anthony Albanese estime qu'ignorer les transformations en cours n'est pas une option. Il affirme, toutefois, que les pouvoirs publics peuvent orienter ces outils afin que leurs bénéfices profitent à la société australienne. Cette démarche place la responsabilité des entreprises au centre du débat.

UNE AUTORITÉ CHARGÉE DE FAIRE RESPECTER DES GARDE-FOUS OBLIGATOIRES

La nouvelle instance doit mettre en œuvre des mesures de protection destinées aux acteurs du secteur. Le Premier ministre a précisé que certaines règles seraient obligatoires, plutôt que laissées à la seule initiative des entreprises. Les détails de son fonctionnement et de ses pouvoirs restent à préciser.

Cette supervision pourrait notamment toucher les sociétés qui conçoivent ou déploient des systèmes d'IA en Australie. Il s'agit d'établir un cadre commun afin que les exigences ne dépendent pas uniquement des engagements volontaires de chaque acteur. Pour les entreprises, le changement pourrait se traduire par de nouvelles procédures internes.

La création d'un régulateur dédié intervient alors que les gouvernements cherchent à suivre le rythme d'une technologie qui évolue rapidement. Les décisions prises autour de l'IA suscitent aussi des tensions entre responsables politiques et grandes entreprises technologiques, comme l'illustre cet article sur la divergence entre Donald Trump et Elon Musk. La question porte désormais autant sur l'innovation que sur les conditions de son encadrement.

SIGNALER LES RISQUES ET FAIRE ÉVALUER LES MODÈLES DE POINTE

Parmi les mesures envisagées, les fournisseurs pourraient devoir signaler les risques liés à leurs systèmes. Cette obligation aiderait les autorités à repérer les problèmes potentiels avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Elle donnerait également davantage de visibilité sur les usages et les limites des outils déployés.

Une autre piste concerne l'évaluation indépendante des modèles de pointe. Des experts extérieurs pourraient examiner leurs capacités et leurs risques, au lieu de s'en remettre uniquement aux tests réalisés par leurs concepteurs. Les modalités de ces contrôles n'ont pas encore été détaillées par le gouvernement.

LA CONFIANCE DU PUBLIC, UN ENJEU CENTRAL

Pour Anthony Albanese, la réussite de cette politique dépendra aussi de l'adhésion de la population. Les citoyens doivent pouvoir comprendre les usages de l'IA et les protections prévues, notamment lorsque des systèmes automatisés influencent des décisions ou produisent des contenus. La confiance ne se décrète pas : elle se construit par la transparence et la vigilance.

Les inquiétudes ne se limitent pas aux applications professionnelles ou administratives. La génération de contenus trompeurs soulève également des questions sur l'authenticité des images, des voix et des chansons diffusées en ligne. Un exemple récent est détaillé dans ce récit d'un faux duo d'Adèle et d'Ed Sheeran créé par l'IA en hommage à Charlie Kirk : découvrir l'affaire.

La réglementation australienne devra donc trouver un équilibre entre plusieurs impératifs. Un cadre trop léger pourrait laisser les risques sans contrôle suffisant, tandis que des règles mal calibrées pourraient compliquer le développement de nouvelles solutions. C'est cette ligne de crête que la future autorité sera appelée à surveiller.

UNE STRATÉGIE AUSTRALIENNE DANS UNE COMPÉTITION MONDIALE

Canberra présente le pays comme un acteur précurseur dans l'encadrement de l'intelligence artificielle. Le gouvernement veut permettre aux entreprises de tirer parti des possibilités offertes par ces outils, tout en imposant des garanties. Cette ambition prend place dans une compétition internationale où les investissements et les capacités technologiques progressent rapidement.

Les initiatives des grandes plateformes illustrent cette rivalité. Meta a notamment relancé des modèles accessibles en source ouverte pour rivaliser avec la Chine, comme le rapporte cet article sur sa stratégie dans l'IA open source. Pour les autorités, l'essor de ces systèmes rend plus pressante la question des responsabilités liées à leur conception et à leur diffusion.

ENTRE INNOVATION, CONCURRENCE ET RESPONSABILITÉ

Les débats sur l'IA croisent aussi les enjeux du droit de la concurrence et du pouvoir des géants du numérique. Aux États-Unis, les autorités ont demandé au tribunal d'envisager la dissolution de Google dans le cadre d'un procès antitrust. Cette procédure, présentée dans l'article consacré à l'affaire, rappelle que la régulation technologique ne se limite pas à la sécurité des algorithmes.

La fiabilité des systèmes constitue un autre défi. OpenAI a renoncé à un modèle après que celui-ci a réussi à tromper les personnes chargées de l'évaluer, selon les informations rapportées dans cet article sur l'abandon du modèle. De tels cas renforcent l'intérêt porté aux tests indépendants et à la déclaration des comportements inattendus.

Pour les entreprises concernées, la préparation pourrait commencer avant même l'entrée en vigueur de règles définitives. Cartographier les risques, documenter les essais et préciser les responsabilités internes figurent parmi les démarches susceptibles de faciliter une mise en conformité. Le contenu final du dispositif australien déterminera, toutefois, la portée exacte de ces attentes.

LES ENTREPRISES DEVRONT APPLIQUER DES GARDE-FOUS OBLIGATOIRES

Les mesures envisagées comprennent le signalement des risques et l'évaluation indépendante des modèles avancés.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ENCORE EN CONSTRUCTION

L'Australie s'apprête à renforcer la surveillance des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle. Le Premier ministre Anthony Albanese a annoncé la création d'une nouvelle autorité chargée de mettre en œuvre des garde-fous obligatoires pour les acteurs du secteur. Cette initiative marque une évolution importante : les entreprises ne seraient plus seules à définir les pratiques applicables à leurs technologies lorsqu'elles opèrent dans le pays.

Parmi les mesures envisagées, figurent l'obligation de signaler les risques associés aux systèmes d'IA et la réalisation d'évaluations indépendantes des modèles les plus avancés. Ces exigences pourraient aider les autorités à mieux repérer les problèmes potentiels et à examiner les systèmes avant ou pendant leur utilisation. Les modalités précises d'application et le calendrier de mise en place restent, toutefois, à préciser.

LIMITER LES RISQUES

Pour le gouvernement, l'enjeu consiste à permettre à l'Australie de profiter des possibilités offertes par l'IA tout en limitant ses risques. Les entreprises devront donc prendre en compte les nouvelles obligations dans le développement et l'exploitation de leurs outils. La réglementation pourrait également les inciter à documenter davantage leurs méthodes, à suivre les effets de leurs modèles et à expliquer les risques identifiés.

Cette orientation s'inscrit dans un débat plus large sur la manière de concilier innovation, sécurité et confiance du public.

Les systèmes d'IA évoluent rapidement, tandis que leurs usages se multiplient dans différents secteurs. Un cadre obligatoire donnerait aux entreprises des repères communs, mais son efficacité dépendra notamment de la capacité de la future autorité à contrôler les pratiques et à faire respecter les règles.

Anthony Albanese a aussi insisté sur l'importance de l'adhésion de la société. La consultation et la transparence pourraient ainsi jouer un rôle central dans l'élaboration des mesures. Les prochaines étapes devront préciser les responsabilités des entreprises, la portée des évaluations et les conséquences d'un manquement. Pour les acteurs de l'IA, l'annonce constitue dès maintenant un signal : la conformité et la gestion des risques pèseront davantage dans leurs activités en Australie.

Source : https://www.faistacom.com/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2300 DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

LA DÉLÉGATION DU KANSAS QUITTE ALGER APRÈS UNE VISITE D'UNE SEMAINE

UN SOUVENIR IMPÉRISSABLE

La visite d'amitié de la délégation américaine du Kansas s'est achevée hier après une semaine de découvertes et de rencontres à travers plusieurs régions du pays. Un séjour qui a prolongé l'élan de sympathie né lors de la Coupe du monde 2026 et suscité un vif intérêt, voire un véritable enthousiasme, dans la presse américaine.



Composée de citoyens et de responsables des villes de Kansas City et de Lawrence, la délégation a quitté Alger au terme d'un programme riche en découvertes culturelles, historiques et sportives. Son départ a eu lieu à l'aéroport international Houari-Boumediène, en présence de responsables du ministère des Affaires étrangères et de la Société de gestion des infrastructures aéroportuaires d'Alger. Cette visite a largement dépassé le cadre d'un déplacement protocolaire. Elle a été suivie de près par plusieurs médias américains, notamment The Washington Post, The Kansas City Star et la chaîne KMBC 5, qui ont mis en avant la portée humaine de cette initiative et la réciprocité des gestes d'hospitalité entre les deux peuples. L'agence Associated Press a également consacré un reportage à ces retrouvailles, évoquant la poursuite de l'amitié née à Lawrence pendant le Mondial. Durant leur séjour, les visiteurs ont parcouru Alger, Tipasa, Constantine, Ghardaïa et Tizi Ouzou. Ils ont notamment découvert La Casbah, Djamaâ El-Djazaïr, la basilique Notre-Dame d'Afrique, le Musée central de l'ANP, le site archéologique de Tipasa, le ksar de Beni Isguène et l'éco-cité de Tafilelt. À Tipasa, les échanges ont également porté sur les perspectives de jumelage avec la ville américaine de Lawrence, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la culture et des échanges entre jeunes. Le volet sportif a constitué un autre temps fort du programme. Les membres de la délégation ont rencontré les joueurs et le staff technique de l'équipe nationale au Centre technique de Sidi Moussa, avant d'assister au match Algérie-Togo au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Au terme de cette visite, le directeur des services municipaux de Lawrence, Majid El Ghafri, a salué l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, assurant que les membres de la délégation repartaient avec beaucoup d'affection et d'estime pour l'Algérie. Cette initiative fait suite à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressée aux responsables et citoyens de Kansas City et de Lawrence, en reconnaissance de l'accueil exceptionnel réservé aux Verts et à leurs supporters durant le Mondial 2026. Une manière de transformer une belle séquence sportive en un rapprochement durable entre les deux peuples.

R. N.

EN PROVENANCE DU MAROC

300 kg de kif saisis en Espagne



Les services de sécurité espagnols ont porté un nouveau coup aux réseaux de trafic de drogue opérant entre le Maroc et l'Espagne. Trois opérations menées au port de Sebta et dans le détroit de Gibraltar ont permis la saisie de près de 300 kg de résine de cannabis, ainsi que de plus de 9 000 litres de carburant destinés, selon les enquêteurs, à alimenter les embarcations rapides utilisées par les trafiquants. Selon le quotidien espagnol El Faro de Ceuta, la première opération a été menée par l'unité de lutte contre les stupéfiants de la Police nationale espagnole (UDYCO). Elle a permis de découvrir une importante cargaison de cannabis dissimulée dans un camion en apparence vide, qui s'apprêtait à embarquer sur un ferry à destination de l'Espagne.

Intrigués par le comportement du véhicule, les policiers ont décidé de le soumettre à une fouille approfondie. Après plusieurs heures d'inspection, ils ont découvert une double cache aménagée dans la structure du camion, où étaient dissimulés de nombreux sacs de résine de cannabis. Le chauffeur a été arrêté et la cargaison transférée au siège de la police pour déterminer son poids exact.

Dans le détroit de Gibraltar, deux autres interventions des services douaniers espagnols ont permis de mettre au jour un dispositif de ravitaillement destiné aux réseaux de trafic. Au total, six personnes ont été arrêtées et 451 jerricans de carburant saisis, représentant plus de 9 000 litres.

D'après l'Agence fiscale espagnole, la première embarcation interceptée transportait 122 jerricans de carburant et comptait trois personnes à bord. La seconde, également chargée de carburant, en transportait 329. Sa cargaison était si lourde qu'elle avait compromis sa stabilité, faisant planer un risque de chavirement. À l'issue de ces opérations, cinq des six personnes interpellées ont été placées en détention provisoire sur décision judiciaire. La sixième est mineure.

SONELGAZ-DISTRIBUTION SIDI ABDELLAH

Plus de 969 millions DA de créances impayées

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdellah a annoncé la poursuite de sa campagne de recouvrement des créances au titre de l'année 2026, alors que le montant des impayés enregistrés auprès de ses clients a dépassé les 969 millions de dinars à la fin du mois d'octobre. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures engagées par Sonelgaz-Distribution pour assurer la pérennité du service public et faire face à l'accumulation des factures impayées. À cet effet, la société appelle ses clients à faire preuve de responsabilité et de civisme en procédant au règlement de leurs factures d'électricité et de gaz dans les délais réglementaires, afin d'éviter l'accumulation des dettes. Pour faciliter les opérations de paiement, plusieurs moyens



sont mis à la disposition des abonnés. Ces derniers peuvent s'acquitter de leurs factures au niveau des agences commerciales de Sonelgaz à travers le territoire national, en espèces ou par carte interbancaire (CIB) et carte Edahabia. Le paiement est également possible auprès de l'ensemble des bureaux d'Algérie Poste, avec la possibilité d'effectuer des transactions électroniques par les mêmes moyens de paiement. La société propose également le règlement à distance via son site électronique www.sonelgaz.dz, ainsi que par l'application BaridiMob, qui permet de payer les factures de manière instantanée en utilisant uniquement le numéro du client. Par ailleurs, des facilités de paiement sont proposées aux clients confrontés à des dettes cumulées. Celles-ci prévoient notamment la possibilité d'échelonner les créances au niveau des agences commerciales, après étude de chaque situation, en tenant compte du nombre de factures impayées et du montant global de la dette.

GARA DJEBILET

Elimination d'un orpailleur étranger

Un orpailleur de nationalité étrangère, ayant refusé d'obtempérer aux ordres d'arrêt et tenté de prendre la fuite, a été éliminé à Gara Djebilet en 3e Région militaire par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée multiforme, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a éliminé, dans la soirée du samedi 14 novembre 2026, dans la zone frontalière El Hnaka Gara Djebilet en 3e Région militaire, un orpailleur de nationalité étrangère, qui a refusé d'obtempérer aux ordres d'arrêt et tenté de prendre la fuite. L'opération a permis également de saisir un véhicule tout-terrain, ainsi que des équipements utilisés dans l'orpaillage», précise la même source. «Ces opérations confirment, à nouveau, la détermination du haut commandement de l'ANP de lutter contre ce genre de pratiques illicites visant à épuiser les richesses de notre pays», ajoute le communiqué du MDN.

TOGO - ALGÉRIE

Maza et Hadj Moussa déclarent forfait

La sélection nationale devra faire sans Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa pour le match retour face au Togo, prévu demain à 17h, dans le cadre de la quatrième journée des qualifications à la CAN 2027. La Fédération algérienne de football (FAF) a officialisé, hier, l'indisponibilité des deux joueurs, victimes d'une entorse à la cheville.
Les blessures ont été contractées samedi, lors de la victoire des Verts (1-0) au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. «Les examens médicaux effectués ce dimanche matin ont confirmé leur forfait pour le match», a précisé la FAF. Ces deux nouvelles défections compliquent davantage la tâche du sélectionneur national, Brahim Hemdani, déjà privé de plusieurs éléments. Beloumi, Ramdane, Hadjam, Boudaoui, Belghali et Chiakha avaient également déclaré forfait depuis l'annonce de la liste pour cette double confrontation.
Malgré ces absences, les Verts abordent ce rendez-vous en position de force. Leaders du groupe I avec sept points en trois matches, ils se sont envolés hier pour Lomé avec l'ambition de conforter leur première place et de se rapprocher davantage de la qualification.